

La médiathèque de l'agglomération troyenne : rapport de stage

Mathilde Thiriet

Sous la direction de Louis Burle
Directeur adjoint responsable de la lecture publique

Remerciements

Je remercie M. Thierry Delcourt, directeur de la Médiathèque de l'Agglomération troyenne, pour m'avoir accueillie dans son établissement. J'adresse en outre mes remerciements à M. Louis Burle, directeur adjoint, qui m'a reçue au sein du service Lecture publique. Son accueil et ses conseils m'ont permis d'effectuer ce stage dans les meilleures conditions.

Je remercie également l'ensemble du personnel de la Médiathèque, qui a pris le temps de répondre à mes nombreuses questions et sollicitations et s'est toujours montré disponible.

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
PATRIMOINE ET MODERNITÉ.....	6
1. DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TROYES À LA MÉDIATHÈQUE DE L'AGGLOMÉRATION TROYENNE.....	6
1.1. <i>Un héritage précieux</i>	6
1.2. <i>La médiathèque de l'agglomération troyenne</i>	7
1.2.1 Le projet BMVR.....	7
1.2.2 La tutelle.....	8
1.2.3 Moyens.....	9
1.2.3.1 Moyens matériels.....	9
1.2.3.2 Moyens humains.....	9
1.2.3.3 Moyens financiers.....	10
2. ORGANISATION.....	10
2.1. <i>Les grands services</i>	10
2.1.1 Le service lecture publique.....	11
2.1.2 Le service réseau.....	12
2.1.3 Le service patrimoine.....	12
2.2. <i>Des relations transversales</i>	13
3. LES PROJETS DES SERVICES.....	14
3.1. <i>Une réorganisation des collections du fonds moderne</i>	14
3.2. <i>La numérisation des fonds patrimoniaux</i>	14
A LA TÊTE D'UN RÉSEAU À CONSTRUIRE.....	16
1. UNE OFFRE PLUS COMPLÈTE POUR UN PUBLIC COMPLEXE.....	16
1.1. <i>Les constituantes du réseau</i>	16
1.1.1 Les annexes de la MAT.....	16
1.1.1.1 L'annexe des Marots.....	17
1.1.1.2 L'annexe des Chartreux.....	17
1.1.2 Le réseau étendu.....	18

1.1.2.1	La-Chapelle-Saint-Luc.....	18
1.1.2.2	Sainte-Savine.....	18
1.2.	<i>Les publics</i>	19
1.3.	<i>La complémentarité des offres et des services</i>	20
2.	FAIRE CIRCULER USAGERS ET DOCUMENTS.....	21
2.1.	<i>La circulation des personnes</i>	21
2.2.	<i>La circulation des documents</i>	22
3.	LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU	23
3.1.	<i>La mise en réseau informatique</i>	23
3.2.	<i>Une collaboration à développer</i>	24
3.3.	<i>L'extension du réseau</i>	24
	ACTIVITÉS DE STAGE	26
1.	PARTICIPATION À LA VIE DE LA MÉDIATHÈQUE.....	26
1.1.1	Le service public	26
1.1.2	Les animations	27
2.	LA DÉCOUVERTE DES FONCTIONS DE DIRECTION.....	29
2.1.	<i>Le suivi des projets de la médiathèque</i>	29
2.1.1	Le projet d'établissement	29
2.1.2	La charte des collections	30
2.2.	<i>Les réunions</i>	31
2.2.1	Les réunions de direction.....	31
2.2.2	Les réunions avec des acteurs extérieurs.....	31
3.	L'ÉTUDE DE LA CONSULTATION SUR PLACE.....	32
	CONCLUSION.....	34
	BIBLIOGRAPHIE	35
	TABLE DES ANNEXES	36

Introduction

La Médiathèque de l'agglomération troyenne (MAT) est à la fois une jeune bibliothèque, née d'un projet novateur dans le cadre du programme BMVR, et l'héritière de la fort ancienne bibliothèque de Troyes. Elle se trouve donc à la fois riche d'un fonds patrimonial très important, et, comme bibliothèque intercommunale, porteuse d'une vocation de développement de la lecture publique sur l'agglomération troyenne.

Le projet de conception de la médiathèque manifeste une volonté de promouvoir auprès du public le plus large le patrimoine ancien et contemporain. Ouverte 50 heures par semaine, la MAT est implantée à la bordure du centre médiéval de la ville de Troyes, au sein de l'espace Argence, qui regroupe par ailleurs d'autres établissements culturels : le conservatoire de musique, une salle de concert, un lieu destiné aux congrès.

Mon intérêt pour la MAT est venu de cet effort pour concilier richesse patrimoniale et ouverture à tous. Il est venu en outre de sa relative jeunesse. Beaucoup d'éléments y sont encore en réflexion : la politique générale de l'établissement, l'action culturelle, le développement des fonds. Les enjeux liés au statut de BMVR et de bibliothèque intercommunale me paraissaient en outre particulièrement intéressants. Ce double statut met en jeu des problématiques de conservation et de valorisation des fonds, de territoire et de structuration de la lecture publique, à la fois à l'échelle d'une agglomération et à l'échelle d'une région, auxquelles la médiathèque apporte une réponse particulière. Ce questionnement ne pouvait qu'éveiller ma curiosité.

Patrimoine et modernité

1. De la bibliothèque de Troyes à la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne

1.1. Un héritage précieux

C'est en 1651 qu'est fondée la première « Bibliothèque de Troyes », par le chanoine Jacques Hennequin, docteur en théologie, qui cède les presque 4000 volumes qu'il possède au couvent des Cordeliers de la ville. Le texte de la donation précise, fait peu commun, que la bibliothèque serait ouverte à « tous ceux qui désireront y entrer ». Se constitue ainsi l'un des plus anciens exemples français de bibliothèque destinée aux chercheurs et aux étudiants.

Les confiscations révolutionnaires apportent à la bibliothèque des fonds précieux conséquents. Celle-ci reçoit en effet les ouvrages des bibliothèques religieuses, et notamment, en 1791, ceux de l'abbaye de Clairvaux, l'une des plus importantes bibliothèques du monde médiéval, constamment augmentée.

Les fonds nationalisés des bibliothèques religieuses ou les ouvrages confisqués des nobles émigrés sont rassemblés dans une salle de l'abbaye de Saint-Loup, où ont été transportés les rayonnages de Clairvaux. Cette salle, connue sous le nom de Grande Salle, a été reconstruite au cœur du bâtiment de la nouvelle médiathèque : les rayonnages de bois y ont été remontés et les 48 000 livres qui les remplissent remis en place.

Ces fonds sont sans cesse enrichis au cours du XIXe et du XXe siècle par d'importantes donations ou acquisitions. Les fonds de bibliophiles ou de collectionneurs viennent ainsi compléter la bibliothèque.

A mesure de l'accroissement du nombre de ses ouvrages, la bibliothèque a vu sa surface s'étendre, principalement pour améliorer sa capacité d'accueil du public. Cependant, ces extensions successives ne permettaient plus d'offrir au public des conditions satisfaisantes d'accès, d'étude, encore moins de simple

lecture de loisir. C'est dans ce cadre et face à cette demande pressante que le projet de construction d'une médiathèque a vu le jour.

1.2. La médiathèque de l'agglomération troyenne

1.2.1 Le projet BMVR

Les premières études pour le projet de MAT sont lancées en 1995, suite à la loi du 13 juillet 1992¹, qui crée la troisième part du concours particulier destinée à financer la construction et l'équipement des bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR). Au titre de ce dispositif, 40 % des opérations de construction et d'équipement mobilier étaient pris en charge par l'Etat. Ce projet visait à structurer la lecture publique à l'échelle nationale, en favorisant la création de grands équipements en province qui équilibrent l'influence de la Bibliothèque nationale de France ; il renforçait aussi l'échelon régional, en remédiant au retard pris en cette matière dans certaines grandes villes.

Cinq critères d'éligibilité étaient définis pour bénéficier de cette subvention :

- la bibliothèque devait desservir une population d'au moins 100 000 habitants
- elle devait posséder un fonds d'au moins 250 000 ouvrages pour adultes
- elle devait intégrer plusieurs supports documentaires et des moyens modernes de communication
- le projet devait respecter une surface minimale, fonction de la population desservie²
- le projet devait s'accompagner d'un projet de travail en réseau, se traduisant notamment par un réseau informatique d'information bibliographique et d'accès aux catalogues et par une coopération régionale en matière de conservation³, d'acquisition, d'animation, de formation.

¹ Loi n°92-651 du 13 juillet 1992 relative à l'action des collectivités territoriales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique.

² 50 m² par tranche de 1 000 habitants ; surface totale d'au moins 10 000 m² au-delà de 200 000 habitants.

³ La MAT partage notamment la conservation des périodiques avec les autres BMVR de la région, celles de Reims et de Châlons-en-Champagne.

Le concours pour la conception a été remporté par les architectes Pierre Du Besset et Dominique Lyon.

1.2.2 La tutelle

La MAT dépend de la Communauté de l'Agglomération Troyenne (CAT)⁴. En effet, la ville de Troyes ne comptant que 62 000 habitants, c'est la CAT, représentant un bassin de population de 121 500 habitants, qui a porté le projet BMVR. Cet établissement public de coopération intercommunale a été créé en 1999, selon le dispositif mis en place par la « loi Chevènement »⁵, et a remplacé, sous la forme d'une véritable communauté d'agglomération, la précédente structure de coopération intercommunale qu'était le SIVOM de l'agglomération troyenne. La CAT regroupe onze communes, situées autour de Troyes⁶, sur un territoire de 8 000 hectares.

La culture étant perçue comme un facteur d'attractivité et de développement économique, au même titre que le tourisme, la CAT s'est dotée de certaines compétences culturelles (optionnelles selon la loi)⁷. La Communauté d'Agglomération exerce dans le domaine culturel les compétences suivantes :

- *« construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels [...] d'intérêt communautaire,*
- *organisation et soutien, le cas échéant en accompagnement des communes membres, des manifestations culturelles [...] lorsque leur rayonnement intercommunal, régional ou national contribue au développement de l'image et des fonctions métropolitaines de l'agglomération. »*⁸

C'est dans ce cadre que le personnel de l'ancienne bibliothèque municipale de Troyes a été transféré à la CAT au 1^{er} janvier 2002.

⁴ L'organigramme de la CAT est donné dans l'annexe « l'agglomération troyenne », p.37.

⁵ Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ; cette loi crée notamment la communauté d'agglomération, EPCI pour des groupements de communes d'un seul tenant et sans enclave de plus de 50 000 habitants, dont au moins une commune doit compter plus de 15 000 habitants. Elles disposent de larges compétences, 4 obligatoires (dont la politique de la ville et le développement économique) et 3 optionnelles.

⁶ Bréviandes, La-Chapelle-Saint-Luc, Les-Noës-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, La-Rivière-de-Corps, Rosières-près-Troyes, Saint-André-les-Vergers, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres, Sainte-Savine, Troyes. La Communauté d'agglomération rassemble ainsi presque la moitié de la population du département de l'Aube. Voir également l'annexe « l'agglomération troyenne », p. 37.

⁷ En 2003, le budget réalisé de la CAT en investissement pour la culture a été de 1 137 000 euros, soit environ 8,5 % du total des investissements.

⁸ CAT, Statuts, titre II, article 7-7.

1.2.3 Moyens

1.2.3.1 Moyens matériels

La médiathèque de l'agglomération troyenne a une superficie totale de près de 10 000 m². Elle offre dans ses espaces publics 575 places de lecture et de travail, dont plus de 200 dans la salle verte. En ce qui concerne son système informatique, la MAT fonctionne avec le SIGB « Plus » de la société GEAC, tout comme ses deux annexes et les BM qui participent au catalogue commun⁹ ; les postes OPAC sont équipés de logiciels de la société Archimed.

Différents moyens informatiques sont mis à disposition des usagers : 15 postes OPAC, 4 postes destinés à la consultation d'Internet, des prises de branchement pour un ordinateur portable et la possibilité d'une connexion wi-fi¹⁰ dans la salle de référence, ainsi qu'un espace pour les déficients visuels. Seule la consultation d'Internet est un service payant ; le tarif élevé de 2,50 euros la demi-heure a récemment été baissé à 1 euro la demi-heure. En outre, trois espaces, deux dans les salles adultes, un en jeunesse, sont ouverts au public pour des ateliers (et non pas en accès libre), au titre de l'appellation ECM¹¹. Ce sont ainsi 11 postes en secteur adultes et 6 en jeunesse qui peuvent être utilisés. Le service ECM propose des ateliers de découverte des logiciels bureautiques, graphiques (Photoshop), des travaux avec des logiciels d'apprentissage de langues étrangères, et, pour la section jeunesse, des ateliers multimédia.

Par ailleurs, des postes d'écoute sont installés dans le pôle musique et dans la section jeunesse, qui offre également la possibilité de visionner des DVD.

1.2.3.2 Moyens humains

Au 1^{er} janvier 2004, 93 personnes¹² au total travaillaient à la MAT et dans ses annexes. 77 personnes travaillent à la centrale, dont deux appartenant à la fonction publique d'Etat (le directeur et le directeur adjoint), et deux agents à

⁹ Voir *infra*, partie 2 sur le réseau.

¹⁰ Connexion sans fil à Internet.

¹¹ Espace Culture Multimédia, label du ministère de la Culture et de la Communication. Le programme ECM est né en 1997, afin de soutenir des lieux permanents d'accès public au multimédia. Un ECM est dédié au multimédia, comprend au moins 5 ordinateurs connectés à Internet, est installé dans une structure culturelle ou socioculturelle et est géré par celle-ci. Les ECM mettent en œuvre des actions de sensibilisation, d'initiation ou de formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

¹² Voir l'annexe « moyens humains et budget », p. 40.

temps plein du SCD de Reims mis à disposition de la médiathèque : la MAT est en effet également la Bibliothèque du Centre Universitaire Troyen, antenne de l'Université de Reims. En ce qui concerne les bibliothèques de quartier, 6 personnes travaillent à l'annexe des Marot, 11 à celle des Chartreux. Les annexes sont placées sous la responsabilité respectivement d'une assistante qualifiée et d'une bibliothécaire.

1.2.3.3 Moyens financiers

Pour l'année 2003, premier exercice de plein fonctionnement de la Médiathèque, le budget primitif¹³ s'établissait de la manière suivante :

- investissement : 183 000 Euros
- fonctionnement : 3 317 400 Euros (y compris le personnel).

En 2004, les acquisitions ont été passées en budget d'investissement, afin que le reste des sommes allouées non dépensé puisse être reporté sur l'année suivante.

La bibliothèque bénéficie, en plus de ses recettes propres (la MAT fonctionne en régie), de diverses subventions et de la prise en charge par l'Etat du salaire du directeur et du directeur adjoint. La subvention de l'Etat au titre du dispositif BMVR, en outre, se poursuivra jusqu'en 2006. Par ailleurs, le SCD de Reims met à la disposition de la Médiathèque, en plus des deux agents à temps plein, une enveloppe budgétaire pour les acquisitions correspondant aux droits d'inscription payés par les étudiants du Centre.

2. Organisation

2.1. Les grands services

L'organigramme¹⁴ de la médiathèque fait apparaître, sous la responsabilité du directeur, cinq services sur le même plan. En plus des services administratif et informatique, on distingue donc trois grands services directement liés aux fonctions de la bibliothèque : « lecture publique », « réseau », et « patrimoine ».

¹³ Voir l'annexe « moyens humains et budget », p. 40.

¹⁴ Voir l'annexe correspondante, p. 39.

2.1.1 Le service lecture publique

Offrir à tous les publics des documents concernant tous les domaines de la connaissance est la première mission d'une bibliothèque publique. Le service lecture publique gère le fonds moderne de la MAT. Au total, à la MAT et dans les annexes, c'est un ensemble de 400 000 à 500 000 documents sur tous supports¹⁵, dont 130 000 environ sont en libre accès.

La MAT acquiert pour partie des documents pour les étudiants du Centre universitaire troyen, dans les disciplines suivantes : licence d'histoire, d'anglais, d'AES, d'administration publique, master de droit, et ouvrages pour les étudiants de l'IUP Patrimoine.

Les collections sont réparties dans les espaces publics entre un secteur jeunesse, un secteur adultes, et le « kiosque », où se trouve la presse d'actualité. Le secteur jeunesse occupe un espace de 800 m² en duplex, avec les albums, les romans pour les adolescents, les CD, les DVD au rez-de-chaussée, et les documentaires sur la mezzanine. Le secteur adulte, à l'étage, se divise en quatre salles, désignées par la couleur de leur signalétique, sur un plateau de 3000 m². Les collections sont y classées en pôles thématiques. La salle bleue regroupe les domaines formation, droit, économie, société, politique, philosophie / religion, sciences et techniques, ainsi que les livres en gros caractères. La salle jaune abrite les arts et loisirs, l'histoire et la géographie, le fonds local ; les bandes dessinées, qui relèvent des acquisitions de littérature, sont installées sur le palier, entre les salles. La salle rouge rassemble les pôles littérature / linguistique et musique¹⁶. La salle verte est une salle de référence, où se trouvent usuels du fonds général et universitaire, usuels du fonds local, usuels du fonds ancien (documents exclus du prêt).

Une nouvelle charte des collections¹⁷ est en cours de finalisation.

¹⁵ Les DVD ont été préférés aux vidéos pour les acquisition de films. Il ne reste du fonds de vidéos de l'ancienne bibliothèque municipale que quelques films documentaires du fonds local.

¹⁶ Soit, selon la classification Dewey : salle bleue : classes 100, 200, 300, 500, 600 ; salle jaune : classes 700 et 900 essentiellement ; salle rouge : classes 400 et 800. Les documents du fonds musique, CD, partitions et livres, sont classés selon la classification Massy.

¹⁷ Voir *infra*, dans la partie 3, « Le suivi des projets de la médiathèque ».

2.1.2 Le service réseau

Le service réseau est chargé de coordonner les différentes actions menées par les bibliothécaires des annexes et des communes de l'agglomération. La responsable de ce service est l'interlocutrice des bibliothécaires. Elle a pour rôle d'informer, de s'assurer que les projets et la politique des bibliothèques du réseau sont cohérents entre eux, avec ceux de la MAT, et avec la politique générale définie pour le réseau de lecture publique. Ce travail est fondamental pour nouer le dialogue nécessaire au bon développement et à la bonne marche d'un réseau qui est en train de se construire¹⁸. De ce service dépendent directement les deux annexes de la médiathèque.

Ce service assure en outre la mise en place de l'action culturelle de la MAT, et sa coordination sur l'ensemble du réseau. Un livret trimestriel d'information à destination des usagers, l'« Agenda des médiathèques de l'agglomération troyenne », recense ainsi les animations présentées dans les différentes bibliothèques.

2.1.3 Le service patrimoine

Les fonds patrimoniaux de la médiathèque sont gérés par un service à part entière, du fait de leur richesse et de la volonté de la direction de les mettre en valeur auprès d'un large public.

Le fonds ancien se compose de 160 000 documents antérieurs à 1900, dont 1700 manuscrits du Moyen-Age, 700 incunables, 2500 livrets de colportage de la Bibliothèque Bleue. Il comprend également un fonds de périodiques nationaux et locaux ; certaines collections datent du XVIIe siècle, et la bibliothèque possède ainsi un ensemble de numéros de *La Gazette*. La majorité du fonds de périodiques est cependant composée de documents du XIXe. Des acquisitions d'ouvrages ou d'objets anciens viennent régulièrement compléter les fonds de la bibliothèque. 25000 euros environ sont consacrés chaque année aux acquisitions patrimoniales. La MAT achète notamment, dans le cadre de sa fonction de pôle associé BnF pour la littérature de colportage, des bois gravés ou des livrets de la Bibliothèque bleue.

¹⁸ Voir *infra*, partie 2.

Récemment, la médiathèque a également acquis, sur des crédits exceptionnels, des livres d'heures du Moyen Age.

La valorisation des fonds patrimoniaux est l'une des missions du service patrimoine. Deux services, qui dépendent de lui, en sont notamment les moyens. D'une part, le service « diffusion du patrimoine » est chargé de monter des projets de découverte des fonds avec les scolaires. Ce travail concerne essentiellement les établissements scolaires du second degré ; un professeur de collège, présent une matinée par semaine à la bibliothèque, assure le relais avec les établissements. D'autre part, le service « tourisme » assure le rayonnement de la MAT auprès des touristes, mais aussi éventuellement des entreprises. Il travaille en collaboration avec l'Office de tourisme de la ville de Troyes, et organise des visites de groupes de la bibliothèque ; il est notamment responsable de la valorisation de l'exposition permanente « Mille ans de livres à Troyes », qui retrace l'histoire de la médiathèque et présente quelques documents précieux.

2.2. Des relations transversales

La circulation entre les trois grands services, qui correspondent aux grandes missions de la BMVR, est assurée par des activités transversales requérant la participation de chacun des trois.

Le travail d'acquisition, d'abord, implique une concertation entre les responsables de la lecture publique (ouvrages en libre accès) et du patrimoine (pour l'achat des ouvrages du fonds local moderne, notamment) ; le responsable de la lecture publique suit également les acquisitions des annexes, qui dépendent du service réseau.

Les activités d'animation et la mise en place d'une action culturelle cohérente, ensuite, font intervenir, sous la coordination du service réseau, les services jeunesse, ECM, et le pôle littérature pour le club des lecteurs, en ce qui concerne la lecture publique ; et elles concernent, au sein du service patrimoine, le service diffusion du patrimoine.

3. Les projets des services

3.1. Une réorganisation des collections du fonds moderne

La disposition dans les espaces des collections en libre accès est ou sera réorganisée, pour donner plus de cohérence et de lisibilité à certains pôles. Tout d'abord, un pôle « arts du spectacle » est en voie de constitution dans la salle jaune. Il rassemble des ouvrages sur tous supports, issus des collections de salle jaune et de salle rouge : documentaires sur les arts du cirque et de la scène, théâtre, pièces et spectacles comiques filmés ou enregistrés, scénarii de films..., et qui viendra englober le pôle cinéma.

Un espace sera également aménagé plus spécifiquement pour les adolescents dans le secteur jeunesse. Pour l'instant, les romans pour ce public se trouvent avec les albums des petits, et les adolescents ne fréquentent presque pas cette salle. Il est donc prévu de mettre à part les ouvrages de fiction destinés aux lecteurs de 12-15 ans et de les installer sur la mezzanine. Ce travail en direction des adolescents s'inscrit dans les orientations du contrat ville-lecture de 2004, et est également mené dans les annexes de la MAT.

3.2. La numérisation des fonds patrimoniaux

La MAT dispose d'un service de photographie et reproduction, où travaillent à temps plein deux personnes. Constitué déjà dans la bibliothèque municipale de Troyes, il s'est enrichi de matériel performant, et dispose aujourd'hui d'appareils photo argentiques et numériques, de matériel de microfilmage, d'un scanner de livres en format A3 noir et blanc. La plus grande partie du travail de reproduction se fait désormais sous forme d'images numériques, et non plus argentiques.

Ce service répond à des demandes extérieures. Il est sollicité par les chercheurs, à qui sont fournies des reproductions papier de textes ou d'images (cartes postales, illustrations d'imprimés anciens, enluminures). Des maisons d'édition sont aussi demandeuses des images dont dispose la médiathèque. Ces travaux sont une recette pour la médiathèque, et ont rapporté en 2004 4860 euros,

pour plus de trois cents demandes, qui représentent 4780 numérisations et plus de 200 impressions laser.

Mais ce service travaille aussi, dans le cadre de divers programmes, à préparer la numérisation des fonds anciens et précieux de la bibliothèque. Des ektachromes sont réalisés, qui sont ensuite numérisés par les sociétés Jouve ou Cidotec. Ont ainsi été numérisées les enluminures remarquables des manuscrits du moyen-âge, les incunables, les pages de titre des livrets de colportage de la Bibliothèque Bleue, ainsi que les livrets les plus représentatifs eux-mêmes, dans leur entier, et les Annuaire administratifs de l'Aube. Des fonds iconographiques comme les plaques et les tirages d'un photographe du XIXe siècle et les cartes postales du fonds Collin de Plancy¹⁹ ont également été numérisés. Pour 2005, il est prévu que ce programme soit étendu aux gravures et aux reliures précieuses que possède la MAT (notamment des reliures romanes), ainsi qu'à ses cartes postales locales anciennes (première moitié du XXe siècle).

L'ensemble de ces vues est mis en ligne sur le site de la médiathèque au fur et à mesure, afin de constituer une bibliothèque d'images. 15 000 sont déjà en ligne, 35 000 environ sont prêtes à l'être ; à terme, ce sont 500 000 images qui devraient être ainsi mises à disposition du public.

¹⁹ Ce fonds est constitué de cartes postales rapportées par Collin de Plancy, ministre plénipotentiaire français en Orient.

A la tête d'un réseau à construire

Le réseau des bibliothèques de l'agglomération troyenne est en cours de constitution. On peut distinguer trois « cercles » : l'ensemble formé par la médiathèque et ses annexes ; puis le réseau proprement dit, rassemblant les bibliothèques qui participent au catalogue informatisé commun ; enfin, les bibliothèques de la communauté de l'agglomération troyenne, dont la coopération dans les domaines de la politique documentaire et de l'action culturelle en train d'être mise en place¹.

C'est la MAT, tête de réseau, qui assure sa cohérence et son développement auprès des bibliothèques de l'agglomération. A ce titre, elle gère deux budgets : le budget médiathèque, et le budget réseau des bibliothèques.

1. Une offre plus complète pour un public complexe

1.1. Les constituantes du réseau

1.1.1 Les annexes de la MAT

La Médiathèque de l'agglomération troyenne compte en fait trois annexes ; l'une, située à l'hôtel-Dieu, est à l'usage des étudiants et destinée à la consultation sur place. Elle n'entre donc pas dans le réseau de lecture publique qui se constitue sur l'agglomération. Les deux autres annexes sont implantées dans des maisons de quartier². Elles assurent une fonction de proximité, desservant des quartiers périphériques de la ville de Troyes. Elles disposent d'un budget propre alloué par la MAT sur le budget commun (hormis pour les animations).

¹ Voir l'annexe « le réseau des bibliothèques », p. 43.

² Les annexes dépendent de la CAT, qui verse un loyer à la Ville de Troyes, propriétaire des locaux des Maisons de quartier ; les Maisons de quartier sont des services de la Ville de Troyes.

1.1.1.1 L'annexe des Marots

L'annexe des Marots dessert la population du nord de l'agglomération. Elle reçoit également les usagers des communes avoisinantes, même dotées d'une bibliothèque : La-Chapelle-Saint-Luc, Sainte-Savine, Les-Noës-près-Troyes, voire des personnes résidant hors de l'agglomération.

L'annexe est une médiathèque, qui offre des documents sur tous supports pour les adultes et pour la jeunesse. Les ouvrages sont répartis entre des ouvrages de vulgarisation ou faciles d'accès, et une offre plus pointue, pour répondre à l'arrivée de cadres dans le quartier. La médiathèque possède également un fonds de méthodes de langue, de documentaires en psychologie, qui correspondent aussi aux besoins des associations d'aide aux personnes en difficulté (illettrés, femmes étrangères mal à l'aise à la fois en français et dans leur propre langue...), nombreuses dans le quartier, et à ceux de leur public. Ce sont cependant les œuvres de fiction, livres ou DVD, qui sont le plus empruntées.

Des postes informatiques, avec des CD-Rom, sont également disponibles pour la consultation sur place.

1.1.1.2 L'annexe des Chartreux

L'annexe du quartier des Chartreux, située dans une zone classée ZUS et ZRU³, est installée depuis 2001 dans de nouveaux locaux, sur un espace de 800 m². Elle dessert le sud de l'agglomération. Depuis son installation dans la Maison de quartier, la bibliothèque est devenue une médiathèque, et attire un public plus nombreux et plus divers, constitué non seulement d'habitants du quartier, mais aussi d'habitants du centre-ville et des communes rurales proches.

L'annexe gère un fonds d'environ 55 000 documents sur tous supports, dont un fonds de CD bien structuré, et complémentaire de celui de la MAT. Centré surtout sur le rap, le rock, les musiques du monde, et sans œuvres de musique classique, il se révèle bien adapté au public du quartier.

³ Zone Urbaine Sensible et Zone de Redynamisation Urbaine ; zonage institué par le décret du 26 décembre 1996, conformément à la loi d'Orientation pour l'Aménagement du Territoire du 4 février 1995.

Les Chartreux disposent en outre d'un espace culture multimédia, animé par deux médiateurs des nouvelles technologies. En tout, 12 postes informatiques sont à la disposition des usagers.

1.1.2 Le réseau étendu

1.1.2.1 La-Chapelle-Saint-Luc

La commune de La-Chapelle-Saint-Luc compte 14 442 habitants⁴. Elle est constituée de trois grands ensembles : une ZEP, la zone pavillonnaire du centre ancien, et un pôle administratif, qui regroupe la mairie, la gendarmerie, et le centre culturel où est installée la bibliothèque. Cette dernière se trouve donc un peu isolée du centre vivant de la ville.

Les fonds de la bibliothèque souffrent d'une certaine vétusté : ils n'offrent pas de supports autres que le livre, ce qui éloigne une partie importante du public, notamment les adolescents et les jeunes adultes. Se sont ajoutés à ce motif de désaffection les désagréments causés par la récente réinformatisation de la bibliothèque, dans le cadre de son entrée dans le réseau : la bibliothèque a dû fermer presque complètement pendant trois mois, et, à sa réouverture, seule la moitié des fonds étaient disponibles pour les usagers. Encore aujourd'hui, il reste des ouvrages à traiter. La fermeture, la limitation des emprunts, l'arrêt de nombre d'animations aussi faute de temps, ont contribué à une baisse du nombre des usagers.

1.1.2.2 Sainte-Savine

Sainte-Savine est une commune résidentielle de 10 500 habitants environ. La bibliothèque présente donc des fonds généralistes, avec des fonds scientifiques et techniques un peu plus développés, pour répondre à la demande d'associations scientifiques présentes dans la commune.

La bibliothèque a bénéficié d'un déménagement et d'un réaménagement dans des locaux plus vastes en 1993. Elle est maintenant située dans un bâtiment qui abrite également la Maison pour tous, siège de plusieurs associations, et qui gère dans ce même bâtiment une salle de spectacle et une salle d'exposition.

⁴ Recensement de 1999.

Cependant, le développement des collections exigera d'étendre l'espace affecté à la bibliothèque.

Depuis 2003, la bibliothèque s'est aussi modernisée. Son rattachement au réseau, tout d'abord, a nécessité une réinformatisation, commencée en octobre 2003, qui devrait s'achever en février 2005. Par ailleurs, en décembre 2003 a été ouvert un ECM, dont la bibliothèque a la responsabilité ; il offre aux inscrits, en accès libre et par le biais d'ateliers de bureautique, 9 postes en réseau, connectés à Internet. L'offre documentaire de la bibliothèque a, du coup, évolué, et les collections présentent désormais des documents autres qu'imprimés. Environ 200 CD audio et une centaine de Cd-roms sont aujourd'hui disponibles. Le fonds musical, faute aussi de place et d'argent, restera restreint à deux grands genres musicaux, le jazz et la musique du monde, qui sont les plus représentés dans la programmation de la salle de spectacle de la Maison pour tous.

1.2. Les publics

L'agglomération rassemble pour une bonne part une population d'origine ouvrière, issue de l'industrie textile troyenne. Le déclin récent de celle-ci a été cause d'une désindustrialisation, et a laissé une population faiblement qualifiée et sans emploi. Cette situation économique difficile a entraîné des phénomènes de marginalisation⁵. Une partie des communes qui composent l'agglomération, dont la ville de Troyes, comporte également des quartiers classés sensibles, ZUS et ZRU, qui connaissent des phénomènes de violence, et dont les habitants sont pour une part importante des étrangers qui ne maîtrisent pas toujours la langue française. Souvent, plusieurs nationalités et langues différentes sont représentées dans ces quartiers. En plus du public traditionnel des cadres moyens et des employés, les bibliothèques accueillent donc pour beaucoup des groupes de jeunes.

En ce qui concerne la MAT, elle est également fréquentée par les scolaires du primaire et du secondaire, et par les chercheurs intéressés par son fonds local et ancien. En outre, l'implantation du Centre universitaire troyen et de l'Université

⁵ Le Contrat ville-lecture de 2000 établit le bilan suivant : seulement 54,4% des ouvriers de la région qualifiés, pour une moyenne nationale de 58,3% ; part élevée des emplois précaires (6,7% des emplois) ; cadres et professions intermédiaires déficitaires, quoiqu'en augmentation. Le taux de chômage, croissant, atteignait 18% en 1995, avec près de 20% des chômeurs allocataires du RMI.

Technologique de Troyes a amené un public d'étudiants plus nombreux, que la médiathèque a mission de servir. Elle s'attache par ailleurs à un travail en direction des publics empêchés ou éloignés de la lecture (personnes âgées ou handicapées, personnes illettrées, détenus).

1.3. La complémentarité des offres et des services

Si la MAT reste la grande bibliothèque tête de réseau, les annexes et les autres bibliothèques de l'agglomération prennent, dans le cadre de la constitution du réseau, une double dimension : elles sont à la fois bibliothèques de proximité, offrant aux habitants du quartier ou de la commune des collections généralistes, encyclopédiques, et parties intégrantes d'un ensemble plus vaste qui doit rester cohérent. Une carte documentaire est donc en cours d'établissement pour l'agglomération, afin que chaque bibliothèque ait, en plus de sa fonction de proximité, une « couleur » spécifique, qui l'identifie au sein du réseau. A côté des collections généralistes, chaque bibliothèque développera un peu plus spécialement les acquisitions relevant de sa « couleur ». Elle limitera du coup les achats correspondant aux couleurs des autres bibliothèques. La science-fiction serait ainsi développée aux Chartreux, les nouveaux talents francophones (dans les domaines de la littérature jeunesse, du roman et de la musique) aux Marots, le jeu à Saint-André-les-Vergers, en lien avec la ludothèque municipale, la science à Sainte-Savine, qui a également une Maison de la science...

L'informatisation des bibliothèques municipales de Sainte-Savine et de La-Chapelle-Saint-Luc a montré la complémentarité des fonds de ces BM et de ceux de la MAT. En effet, la médiathèque abrite sur sa base informatique toutes les notices, sur lesquelles, lors de la mise en réseau, les bibliothèques rattachent leurs exemplaires. Ces deux bibliothèques n'ont retrouvé dans la base de la MAT, lors de l'informatisation, que moins de la moitié des notices correspondant à leurs exemplaires. La base de la MAT s'est donc enrichie des notices manquantes.

Cependant, au vu des problèmes de doublons et des erreurs dans les index auteurs et sujets⁶, la question de la coordination bibliographique se pose. Les

⁶ Certaines autorités désignent sous une forme différente un même auteur, et chacune l'associe à un ensemble d'œuvres différent. Ces problèmes concernent un nombre important de notices.

bibliothèques ne cataloguent pas, et il est convenu qu'elles importent les notices depuis le site de la BnF ou d'Electre ; seules les erreurs graves sur les champs Unimarc servant à la recherche (titres, auteurs, mots-matières) sont corrigées. Afin de garantir la lisibilité du catalogue, la MAT en assurera donc la cohérence bibliographique.

2. Faire circuler usagers et documents

2.1. La circulation des personnes

La création d'un catalogue commun, consultable sur Internet, a été moteur de diffusion, et a fait connaître aux lecteurs les fonds d'autres bibliothèques que celle qu'ils avaient l'habitude de fréquenter. L'annexe des Chartreux a ainsi accueilli des inscrits de la MAT, et la bibliothèque de Sainte-Savine reçoit de ses lecteurs des demandes pour des ouvrages extérieurs à son fonds.

Il s'agit donc de permettre aux inscrits de bénéficier des services et de l'offre de toutes les bibliothèques de l'agglomération, mais aussi donner à ceux qui ne fréquentent qu'une (ou deux) des bibliothèques municipales ou des annexes la possibilité de ne payer que pour l'utilisation de ces ressources. Une carte de lecteur unique doit donc être mise en place, avec le choix entre deux tarifs différents : le tarif « réseau », qui vaut inscription dans toutes les bibliothèques de l'agglomération, et le tarif « proximité », qui vaut pour la bibliothèque dans laquelle l'inscription s'est faite. Ce double tarif, « réseau » ou « proximité », existait déjà avant le commencement de la mise en réseau informatique ; cette distinction était apparue d'autant plus nécessaire que, après l'ouverture de la MAT, les tarifs avaient été de beaucoup augmentés, et certains lecteurs préféraient s'inscrire uniquement à la bibliothèque de quartier. L'introduction de la carte unique s'accompagnera d'une harmonisation des tarifs, revus à la baisse. De même, les règles de prêt et les pénalités de retard seront harmonisées, en étant alignées sur celles de la MAT⁷.

⁷ Voir l'annexe « le réseau des bibliothèques », p. 43.

L'ensemble de ce dispositif, y compris dans son organisation informatique, devait être en place pour janvier 2005. En raison de réticences de la part d'élus des communes de l'agglomération, la carte unique ne fonctionnera à cette date que pour les bibliothèques du réseau, reliées informatiquement.

2.2. La circulation des documents

Un système de navette doit être mis en place pour assurer la circulation des documents entre les bibliothèques. Deux fois par semaine, les navettes achemineront, d'une part, les ouvrages demandés par les lecteurs⁸ ; ce service de prêt entre bibliothèques du réseau ne sera offert qu'aux inscrits ayant un abonnement « réseau ». Elles rapporteront dans leur bibliothèque d'origine, d'autre part, les ouvrages retournés par les lecteurs dans une autre bibliothèque.

Le réseau des médiathèques de l'agglomération troyenne doit s'articuler avec celui de la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Aube. En effet, certaines bibliothèques de l'agglomération⁹ appartiennent également au réseau de la BDP. Une convention entre la BDP et la MAT a été déposée à la signature auprès du président de la Communauté d'agglomération. Il est ainsi prévu que, pour ces communes, la BDP ne fournisse des documents à la demande que si la MAT, qui centralise les demandes, n'a pas pu y répondre. Ce service est étendu aux communes de plus de 10 000 habitants de l'agglomération, qui ne ressortissent pas, normalement, du réseau de la BDP. Les livres déposés par la BDP dans les bibliothèques du réseau de la MAT pourront être empruntés et circuler dans le réseau ; la médiathèque se chargera de leur retour dans la bibliothèque municipale d'origine.

⁸ Beaucoup de lecteurs restent inscrits au tarif « proximité », et se déplacent peu dans l'agglomération. Aux Marots, par exemple, 80 % des inscrits le sont à ce tarif.

⁹ Bréviandes, Pont-Sainte-Marie, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Julien-les-Villas.

3. La construction du réseau

3.1. La mise en réseau informatique

Les bibliothèques du réseau fonctionnent avec le même logiciel que la MAT, afin que les bibliothécaires puissent travailler directement dans la base bibliographique commune. La CAT, tutelle de la médiathèque, est également reliée au réseau.

La solution informatique choisie pour les liaisons entre les bibliothèques ou centres de documentation et la MAT est celle que proposait la société Cegetel. L'ensemble des bibliothèques est connecté à un réseau privé virtuel (Virtual Private Network, VPN), géré par Cegetel, à qui les bibliothèques paient une location pour l'utilisation des liaisons. Le serveur central contenant l'ensemble des données bibliographiques, à la MAT, centralise les demandes venues du réseau. Pour des raisons de sécurité, c'est aussi par la MAT que transitent les connexions à Internet : le système informatique de la MAT est protégé par des logiciels anti-virus, dont bénéficie ainsi tout le réseau informatique.

Par ailleurs, pour que le dispositif de carte unique puisse être mis en place, une solution informatique a dû être trouvée pour centraliser la gestion des inscrits. Il fallait également pouvoir faire apparaître dans les données du module de gestion des usagers le tarif d'inscription choisi par chaque lecteur. La gestion des usagers passera donc, selon la proposition de GEAC, par le module de gestion des abonnements. Des aires d'abonnement ont été créées ; à chacune correspond une division-collection (en l'occurrence un établissement). A chaque inscrit sera affectée, par défaut, la totalité de ces aires. Cette solution n'est pas idéale, et alourdit en partie la gestion des usagers. En effet, lorsqu'un usager souhaitera ne s'inscrire que dans une des bibliothèques, le bibliothécaire, manuellement, supprimera les aires ne correspondant pas à la bibliothèque concernée.

Le paramétrage de ce système est aujourd'hui fait ; il reste à effectuer les tests nécessaires.

3.2. Une collaboration à développer

C'est la MAT qui coordonne l'ensemble des actions et des projets entrepris sur le réseau et sur l'agglomération. Dans cette perspective, des structures et une démarche de travail en commun sont mises en place.

La médiathèque intercommunale définit, en concertation avec les bibliothécaires de l'agglomération, les grands axes de la politique documentaire et de la politique d'animation.

Des réunions de concertation concernant les acquisitions seront progressivement proposées aux acteurs du réseau. Des réunions régulières se tiennent déjà entre les responsables jeunesse ou des responsables de pôle de la MAT, et les responsables des annexes, afin de déterminer ce que toutes les bibliothèques se doivent d'avoir, et quels sont les doublons à éviter. La concertation pour les acquisitions des bibliothèques du réseau se fera sur le même modèle.

Les coopérations sont également à approfondir dans le domaine des animations, sur le principe de celles qui existent. Par exemple, des personnes de la MAT interviennent dans les annexes pour encadrer des ateliers ; notamment, une personne du service hors les murs intervient dans les annexes pour des ateliers de calligraphie. Plus largement, sur toute l'agglomération, une collaboration s'est mise en place depuis plusieurs années dans les sections jeunesse des bibliothèques pour l'organisation de lectures pour les tout-petits dans le cadre du Salon régional du Livre jeunesse¹⁰. Le développement d'une action culturelle concertée pour les bibliothèques de l'agglomération se poursuit dans le sens d'une coordination des activités d'animation des bibliothèques et d'une répartition des tâches pour l'organisation de manifestations plus importantes (comme les expositions).

3.3. L'extension du réseau

L'intégration des bibliothèques dans le réseau se fonde sur une convention entre la commune et la Communauté de l'Agglomération troyenne, qui stipule que la MAT met à disposition des bibliothèques municipales du réseau ses ressources

¹⁰ Voir également dans la troisième partie de ce rapport, « Activités de stage », le point sur les animations.

bibliographiques, c'est-à-dire son catalogue et l'accès aux réservoirs de notices auxquels elle est abonnée, ainsi que son service de communication. Cette convention définit aussi un partage des charges liées au rattachement à la base bibliographique commune. La CAT prend en charge l'acquisition des logiciels nécessaires à l'informatisation, le paramétrage des sites, la formation des personnels. C'est le service informatique de la MAT qui, avec les bibliothécaires, évalue les besoins de la bibliothèque. Il s'occupe en outre de la mise en place technique de la liaison et de l'installation des postes. Les communes ont à leur charge l'achat du matériel et le coût du fonctionnement informatique (maintenance, location des liaisons). Chaque année, à mesure que se constitue le réseau et dans l'éventualité d'une adhésion de nouvelles bibliothèques, est ainsi prévu dans le budget « réseau des bibliothèques » de la CAT le montant approximatif de l'investissement pour l'informatisation de deux bibliothèques (soit 50 000 à 60 000 euros).

Viendront bientôt rejoindre par ailleurs le réseau existant deux centres de documentation : celui de la Maison de l'Outil, musée associatif sur le compagnonnage, dont les documents restent exclus du prêt ; et celui du Conservatoire de musique, situé comme la médiathèque dans l'espace Argence, dont les documents ne sont cependant empruntables que par les élèves du Conservatoire.

Il était prévu au départ, lors de la constitution de la communauté d'agglomération, que les équipements culturels des autres communes passent à leur tour sous la responsabilité de la CAT. Pour l'heure, seule la commune de Saint-Julien-les-Villas a fait une demande en ce sens ; le passage de la bibliothèque municipale à la CAT, et les coûts induits pour la communauté d'agglomération, sont en cours d'examen. En ce qui concerne la médiathèque de l'agglomération troyenne elle-même, une nouvelle annexe pourrait lui être adjointe : un projet de construction de bibliothèque dans le quartier du Point du Jour, à Troyes, est à l'étude.

Activités de stage

1. Participation à la vie de la médiathèque

1.1.1 Le service public

L'ensemble du personnel de la bibliothèque, hormis le directeur et la responsable du service réseau, effectue des heures de service public. En moyenne, chacun passe en service public entre 10 et 12 heures de son temps de travail, aux trois « fonctions » que sont le prêt/retour, le renseignement bibliographique, et le rangement en salle. La banque de prêt centralisé est située à l'entrée de la bibliothèque, et fait office également d'accueil des usagers. Un poste informatique y est réservé aussi à l'enregistrement des inscriptions. Les personnes en salle sont chargées de ranger au fur et à mesure les documents rendus par les lecteurs, et de renseigner les usagers dans les salles. Le poste de renseignement bibliographique est installé sur le palier de l'étage, entre les quatre salles du secteur adultes ; il reçoit aussi les demandes téléphoniques.

J'ai eu l'occasion de participer aux activités de service public à ces trois fonctions. J'ai pu me rendre compte de l'importance que revêt l'accueil dans une bibliothèque, depuis le simple accueil à la banque de prêt jusqu'au renseignement bibliographique. Le premier contact qu'a un lecteur avec le personnel de la bibliothèque est déterminant dans la perception qu'il aura des services de l'établissement. La bonne connaissance, non seulement de l'organisation des collections, mais aussi de l'ensemble des fonds, est indispensable pour renseigner correctement les usagers, et est garante de l'image de professionnalisme des personnels de la bibliothèque. Par contre-coup, c'est la compétence documentaire de la bibliothèque elle-même qui est démontrée¹. L'amélioration de l'accueil, qui pourrait figurer dans le projet d'établissement² de la MAT, apparaît donc comme

¹ Dans cette mesure, la cohérence du catalogue, mise à mal par l'intégration des index des bibliothèques du réseau, est indispensable à l'amélioration du service rendu.

² Voir *infra*.

un élément stratégique pour la promotion de la bibliothèque, et fondamental pour le service que celle-ci a vocation à rendre.

1.1.2 Les animations

Le travail de mon mémoire d'étude portant sur l'action culturelle, je me suis associée à plusieurs activités d'animation. Afin de voir l'action culturelle sous ses divers aspects, j'ai choisi de participer à des animations touchant à la lecture publique et au patrimoine, et destinées à des publics différents (enfants et adultes)³.

Le 18^e Salon régional du livre pour la jeunesse a été l'occasion d'assister à l'une des séances de « Bébé bouquine », les lectures de contes que les bibliothécaires de l'agglomération organisent dans le cadre du Salon. Celui-ci s'est tenu du 14 au 17 octobre dans l'espace Argence, à côté de la médiathèque. Il est organisé chaque année dans le cadre de Lire en Fête, et propose des rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, des ateliers et la participation à des prix littéraires, des expositions. Les lectures de « Bébé bouquine » sont destinées aux tout-petits, avec des séances réservées aux crèches. Le choix des textes est fait très en amont, en début d'année, autour du thème du Salon, qui était pour cette année « Afriques ». Les bibliothécaires travaillent en binôme, et avec l'aide d'une musicienne, pour monter une dizaine de séances où sont lus en moyenne cinq albums. Habituellement, « Bébé bouquine » était installé dans l'espace Argence ; cette année, sur proposition de la MAT, les lectures se sont déroulées dans la salle de l'heure du conte de la médiathèque, donnant plus de confort et de calme. J'ai pu constater le succès de cette animation : entre 30 et 40 personnes, adultes et enfants, étaient présentes, la salle était donc pleine quoique située hors des espaces du Salon. Cet intérêt pour les animations pour les tout-petits tient en partie au fait que « Bébé bouquine » est l'une des rares qui leur soient proposées.

J'ai participé en outre aux Journées du Patrimoine, qui se tenaient les 18 et 19 septembre. La médiathèque présentait à cette période une exposition patrimoniale importante, « Bestiaire du moyen-âge »⁴. Ouverte en juin,

³ La programmation de l'année 2004 est donnée en annexe, p. 46.

⁴ Cette exposition montrait par des enluminures et des panneaux explicatifs la présence des animaux, réels ou fantastiques, et leurs différentes symboliques, dans l'imaginaire du moyen-âge. Voir par ailleurs l'annexe 2 de mon mémoire d'étude.

l'exposition prenait fin avec les Journées du patrimoine ; pendant ces deux jours, la visite en était gratuite. J'ai assuré avec des membres du personnel volontaires, le dimanche, l'accueil des visiteurs. Environ 250 personnes ont fréquenté l'exposition durant ces journées. Le résultat est donc plutôt positif : en moyenne, 30 personnes par jour l'ont visitée de juin à mi-septembre, les Journées du patrimoine ont donc correspondu à un pic de fréquentation.

Enfin, j'ai suivi plus en détails le fonctionnement du club des lecteurs de la MAT. Ce club a été ouvert en mars 2004, alors que deux autres clubs de lecteurs fonctionnaient déjà sur l'agglomération : celui de l'annexe des Chartreux depuis 2001 et celui de Bréviandes. En juin 2004, les trois clubs se sont réunis pour élire, parmi les textes lus dans les mois passés, celui qui a le plus plu. C'est *Ministère de la pitié*⁵ qui a été retenu, et son auteur, Jean-Daniel Dupuy, sera invité à la MAT pour une rencontre en 2005.

A la MAT, c'est le responsable du pôle littérature qui gère le club. Je l'ai accompagné dans l'une des librairies de Troyes, titulaire d'un marché d'acquisitions, pour la sélection des ouvrages, et j'ai assisté à la séance du club qui a suivi. Une dizaine de livres, choisis surtout parmi des nouveautés, sont ainsi laissés à la disposition des lecteurs du club. Un mardi soir par mois, de 17h30 à 19h, les lecteurs se réunissent pour présenter les livres qu'ils ont lus et en discuter. Chacun écrit un court texte de critique, qui est ensuite inséré dans l'ouvrage correspondant. Les documents sont présentés sur une table près de la salle littérature, avec les critiques, et estampillés d'une pastille « club des lecteurs ».

Ce club rassemble encore peu de personnes (cinq lors de la séance à laquelle j'ai assisté), et souvent des personnes représentatives du public traditionnel des bibliothèques, c'est-à-dire des professeurs de l'enseignement primaire ou secondaire. Cependant, on observe que la table où sont présentés les ouvrages et les critiques est régulièrement « visitée » par l'ensemble des usagers. Les ouvrages ainsi mis en avant sont proportionnellement plus empruntés, même que les documents disposés sur des tables thématiques dans les salles.

⁵ Editions de la Mauvaise Graine.

2. La découverte des fonctions de direction

2.1. Le suivi des projets de la médiathèque

2.1.1 Le projet d'établissement

Un travail de formalisation, ou pour le moins une réflexion sur ce point, est en cours aujourd'hui dans le monde des bibliothèques publiques. Ce travail correspond à une volonté d'introduire une certaine culture de l'évaluation dans la fonction publique, et à une pression des responsables politiques, qui souhaitent voir définis des objectifs précis. Dans de plus en plus de bibliothèques, la notion de projet d'établissement commence à s'imposer, même si aucune bibliothèque ne semble encore s'en être dotée. La direction de la MAT souhaite engager un travail de réflexion dans ce sens ; seraient associés tous les cadres (conservateurs, responsables des services et responsables des annexes), afin de rédiger un projet d'établissement sur trois ans. Ce document serait présenté à la Communauté d'Agglomération pour être validé, afin que soient fixés pour plusieurs années des projets à long terme ou stratégiques pour la bibliothèque.

Des axes se dégagent déjà : dans le domaine de la gestion du personnel, il semble nécessaire de travailler à une redéfinition des missions des postes, notamment en ce qui concerne ceux des responsables de pôles ou de services. Les profils de postes définis pour l'ouverture de la Médiathèque en 2002 semblent en effet, après deux ans de fonctionnement, à réajuster. Les évaluations de décembre 2004 peuvent être l'occasion de commencer ce travail par une discussion avec les agents. L'offre documentaire est à renforcer sur certains points : la MAT envisage de développer la documentation électronique, de promouvoir plus avant la littérature adulte et la culture scientifique et technique. Par ailleurs, elle souhaite inscrire dans son projet d'établissement la mission de formation des personnes que fixe le Contrat ville-lecture⁶, en continuant ses efforts sur l'offre documentaire en matière de formation continue, et sur les ateliers qui l'accompagnent. Enfin, l'amélioration de l'accueil y serait aussi inscrite. Une formation pourrait être

⁶ Voir ci-dessous.

envisagée, qui viserait notamment à travailler l'attitude à adopter pour accueillir le public, ne serait-ce déjà qu'à la banque de prêt.

2.1.2 La charte des collections

Une charte des collections avait été conçue en 2000, en prévision de l'ouverture de la médiathèque. A son arrivée au poste de responsable de la lecture publique, M. Burle s'est vu confier la rédaction d'une nouvelle charte. Un avant-projet de celle-ci est désormais formalisé, dans l'attente de son passage en commission culture à la CAT et de son acceptation par les élus.

La nouvelle charte des collections s'appuie sur l'observation de la rotation des fonds⁷ et répond à l'axe documentaire du projet d'établissement. Elle met ainsi en avant la nécessité d'un développement des fonds scientifiques et techniques⁸ de la médiathèque. L'objectif est d'atteindre 10 000 documents et 30 titres de périodiques en libre accès. Ceux-ci seront complémentaires de la bibliothèque de l'Université de Technologie de Troyes, et s'adresseront essentiellement au grand public, et aux étudiants du premier cycle universitaire.

Cette charte s'articule par ailleurs avec le Contrat ville-lecture de la Communauté d'agglomération. Elle prend en compte les grands objectifs du Contrat : la lutte contre l'illettrisme, l'aide à la formation individuelle, la conquête de nouveaux publics. Les acquisitions d'ouvrages bilingues et d'apprentissage des langues et des savoirs de base seront donc renforcées, de même que le pôle formation de la MAT⁹. Des dépôts sont envisagés dans des établissements desservant des publics peu mobiles (crèches, hôpitaux, prisons...). La charte est conçue comme un projet de développement à l'échelle du réseau ; les orientations pour les acquisitions valent aussi, pour ce qui relève des axes du Contrat ville-lecture, pour les annexes de quartier de la médiathèque. Par ailleurs, elle intègre l'établissement de la carte documentaire pour l'ensemble des bibliothèques de l'agglomération.

⁷ Voir *infra* l'étude de la consultation sur place, et l'annexe correspondante p. 50.

⁸ Classes Dewey 500 et 600.

⁹ Ce pôle regroupe notamment les préparations aux épreuves générales des concours, des méthodes d'enseignement et d'études, des documents sur l'orientation scolaires et professionnelle, des formations et méthodes d'enseignement pour adultes, des méthodes de langue et d'apprentissage de la communication écrite (correspondance).

2.2. Les réunions

2.2.1 Les réunions de direction

Une fois par mois environ, le directeur réunit les responsables des cinq grands services. Un ordre du jour est donné à l'avance, dont les grands thèmes, pour les réunions auxquelles j'ai assisté, ont concerné le budget (bilan de 2004 et préparation du budget 2005), le personnel (arrivée d'une personne au fonds local, au pôle musique), l'action culturelle (établissement de la programmation pour 2005), l'évolution des projets en cours, et notamment du réseau (dans sa dimension documentaire, informatique, bibliographique).

Ces réunions permettent à chacun de donner et de prendre connaissance des projets en cours, de leur développement, des problèmes rencontrés, et évitent ainsi le cloisonnement des services dans le strict champ de leurs missions. Elles sont de ce fait l'occasion de réflexions et de discussions sur la politique de l'établissement et de ses services. La traditionnelle rubrique « questions diverses », où sont abordés les sujets les plus variés, permet par ailleurs d'informer des détails des activités de chaque grand service.

Enfin, il me semble que ces réunions, qui se déroulent dans un climat plutôt détendu et de dialogue, sont garantes d'une meilleure prise en charge des problèmes de gestion du personnel. En effet, ces questions y sont envisagées dans un esprit plus serein, ce qui se révèle nécessaire lorsqu'il s'agit de chercher des solutions à des conflits ou d'aborder des problèmes graves (problèmes familiaux ou de santé) touchant un membre du personnel.

2.2.2 Les réunions avec des acteurs extérieurs

Les réunions qui se tiennent avec des acteurs extérieurs font intervenir des responsables politiques ou des partenaires de la médiathèque (bibliothèques ou autres partenaires institutionnels, comme les musées). Elles concourent à la bonne marche des projets mis en place. Les réunions « réseau » notamment, où sont également conviés les élus des différentes communes, sont déterminantes dans le processus de construction du réseau. Elles peuvent se dérouler hors de la

médiathèque, comme c'est le cas pour les réunions avec la commission culture de la CAT.

Le directeur et les responsables des grands services qui sont présents à ce type de réunions ont alors un rôle de représentation de l'établissement. Ils sont force de proposition, voire de coordination, mais non pas de décision. Ce rôle requiert des qualités de négociation, afin que se dégage un accord des personnes présentes, ainsi qu'une force de conviction, puisqu'il s'agit en général d'expliquer et de défendre un projet, d'en faire valoir les objectifs et la bonne organisation des moyens. Le directeur doit donc y faire montre de sens politique, mesurer sa possibilité de manœuvre, déterminer les personnes qui seront ses relais et sur lesquelles il peut s'appuyer, saisir les occasions de faire valoir les propositions de la médiathèque.

3. L'étude de la consultation sur place

Après deux années de fonctionnement normal de la médiathèque, le responsable de la lecture publique a souhaité mettre en place une évaluation de la consultation sur place des ouvrages. Cette étude s'inscrit dans la démarche plus globale de rédaction de la charte des collections. Elle pourra permettre d'ajuster les acquisitions dans certains domaines, de vérifier des tendances et/ou des manques dans les collections mises à disposition. Elle permet également de voir la circulation (ou non) des documents entre les salles, de vérifier l'équilibre des pôles thématiques et leur perception par les usagers.

Un premier travail de collecte d'informations portant sur les documents laissés sur les tables par les lecteurs a été mené par le personnel en salle durant le mois d'août. J'ai été chargée par M. Burle d'entrer ces données dans un fichier Excel, et de les traiter. Pour ce faire, je me suis appuyée par ailleurs sur le compte-rendu d'une expérience similaire menée à Miramas, disponible sur le site de Poldoc¹⁰. L'étude de la consultation sur place confirme, en règle générale, les

¹⁰ LE SEVEN, Aline, POUCHOL, Jérôme, « Une expérience d'évaluation de la consultation sur place à Miramas » Journée d'étude organisée par le groupe Poldoc, 17 mars 2000, Villeurbanne, disponible en ligne à l'adresse <<http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/>>

orientations de la charte, et vient appuyer le développement des fonds dans certains domaines tel qu'elle le prévoit.

L'ensemble des données et des analyses de ce relevé est joint en annexe¹¹.

¹¹ p. 50.

Conclusion

Pour conclure, je soulignerai que la Médiathèque de l'agglomération troyenne se trouve à un moment de bilan. L'action qu'elle mène et les projets qu'elle a lancés ou qu'elle soutient pour rendre accessibles à tous des collections patrimoniales et modernes, pour desservir au mieux l'ensemble de la population de l'agglomération, demandent aujourd'hui que l'on y fasse réflexion. La rédaction d'une nouvelle charte des collections, et plus largement l'élaboration d'un projet d'établissement matérialisent ce travail de réflexion et de formalisation. Ce sont ainsi les grandes missions de la médiathèque qui seront précisées, des objectifs et des moyens qui seront définis.

Par ailleurs, je souhaite mettre en avant certains aspects du métier de conservateur que j'ai eu l'occasion de mieux connaître et apprécier. Ce métier me paraît se caractériser par la diversité des missions qui y sont associées, depuis la gestion budgétaire et administrative jusqu'à la communication, en passant par la mise en œuvre de projets et la gestion du personnel. Cette dernière fonction, notamment, est particulièrement riche : il faut coordonner et impulser, définir compétences et responsabilités de chacun, et, sans diriger avec rigidité ni ne chercher que le compromis, il faut permettre à tous de donner le meilleur d'eux-mêmes. Ce que j'ai pu observer du travail du personnel de direction et d'encadrement à la médiathèque durant ces douze semaines donne une idée des qualités qu'il requiert : à la fois souplesse et rigueur, et attention au détail.

Ce stage me conforte dans l'idée que ce foisonnement de missions et de tâches qui incombent au conservateur, les évolutions qu'il doit savoir anticiper et initier, et la capacité d'ouverture nécessaire pour les mener à bien, font tout l'intérêt de ce métier.

Bibliographie

- **CAFE Programmation**, *Programme de la médiathèque de l'agglomération troyenne*, 1997
- **CAYOTTE, Arnaud**, *La Lecture publique et la communauté d'agglomération troyenne : une compétence, un territoire, des publics*, mémoire DESS Administration local et développement local et culturel, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2002
- **LORIUS, Marion et GROGNET, Thierry**, « Les bibliothèques municipales à vocation régionale, du mythe à la réalité », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n°3, p. 17 à 24
- **Médiathèque de l'agglomération troyenne**, *Rapport d'activités pour l'année 2003*
- **Médiathèque de l'agglomération troyenne**, *Contrat Ville-lecture*, 2004
- **Médiathèque de l'agglomération troyenne**, *Charte des collections*, 2004
- *Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions*, vol. 3, Payot, 1995

Table des annexes

L'AGGLOMÉRATION TROYENNE	37
POPULATION DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION	37
ORGANIGRAMME DE LA CAT	38
ORGANIGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE	39
MOYENS HUMAINS ET BUDGET	41
STATUTS DES PERSONNELS AU 1ER JANVIER 2004.....	41
BUDGET 2003	41
LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES	44
LES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU	44
LES BIBLIOTHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION.....	44
RÈGLES DE PRÊT ET TARIFS	45
ACTION CULTURELLE : PROGRAMMATION 2004	46
LES EXPOSITIONS ET MANIFESTATIONS.....	46
LES SPECTACLES, LECTURES ET PROJECTIONS VIDÉOS	47
LES RENCONTRES ET CONFÉRENCES	48
LES ATELIERS.....	48
LES ANIMATIONS PERMANENTES	49
ETUDE DE LA CONSULTATION SUR PLACE	50
CONTEXTE	50
INFORMATIONS DISPONIBLES	51
MÉTHODE	51
ANALYSE DES DONNÉES	52
CONCLUSION.....	55
TABLEAUX D'ANALYSE	57
DONNÉES BRUTES.....	62

L'agglomération troyenne



Population des communes de l'agglomération

(Nombre d'habitants au recensement de 1999)

Bréviandes : 1 926

La-Chapelle-Saint-Luc : 14 442

La-Rivière-de-Corps : 2 952

Les-Noës-près-Troyes : 3 465

Pont-Sainte-Marie : 4 936

Rosières-près-Troyes : 2 602

Saint-André-les-Vergers : 11 103

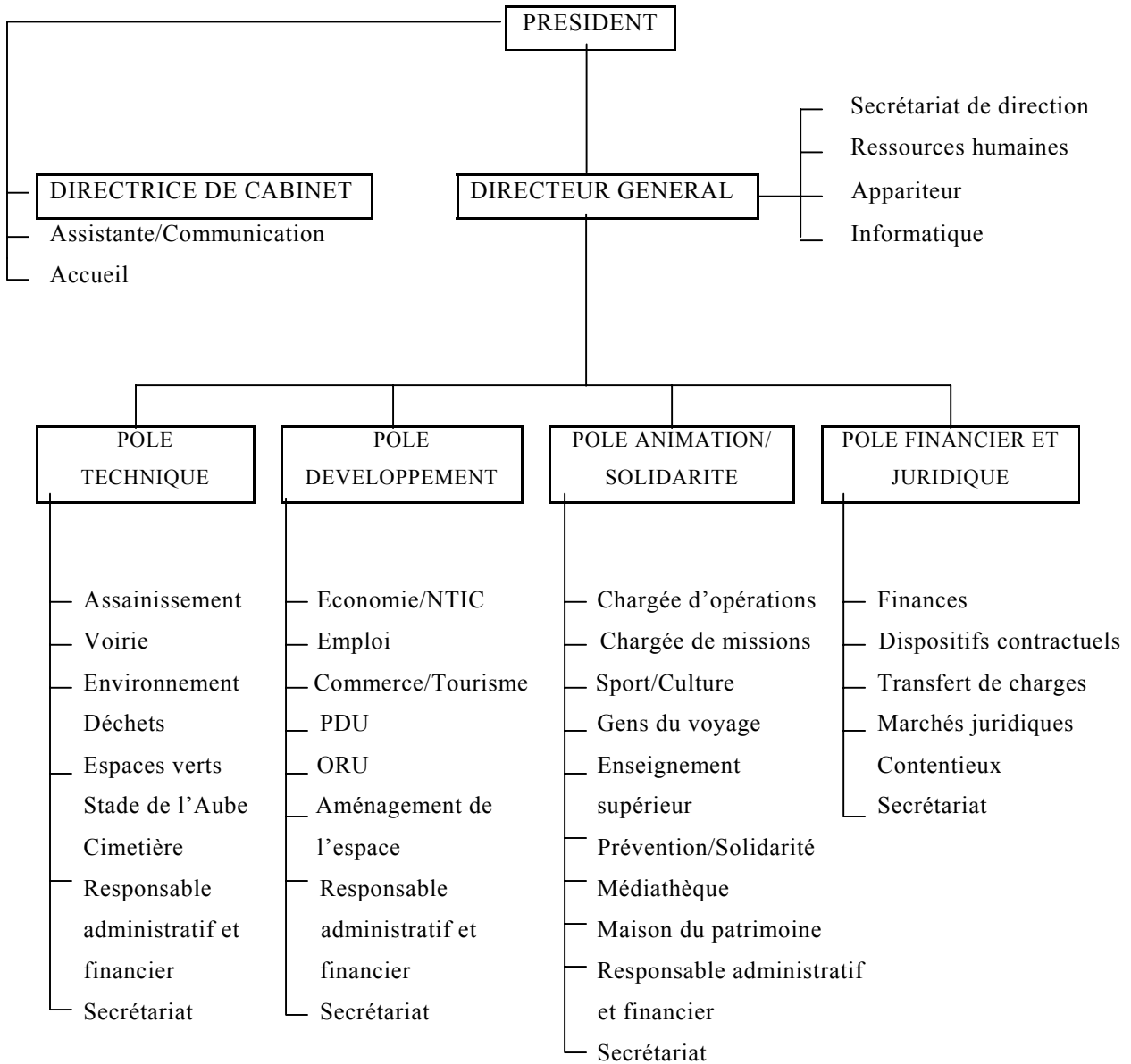
Saint-Julien-les-Villas : 6 425

Saint-Parres-aux-Tertres : 2 615

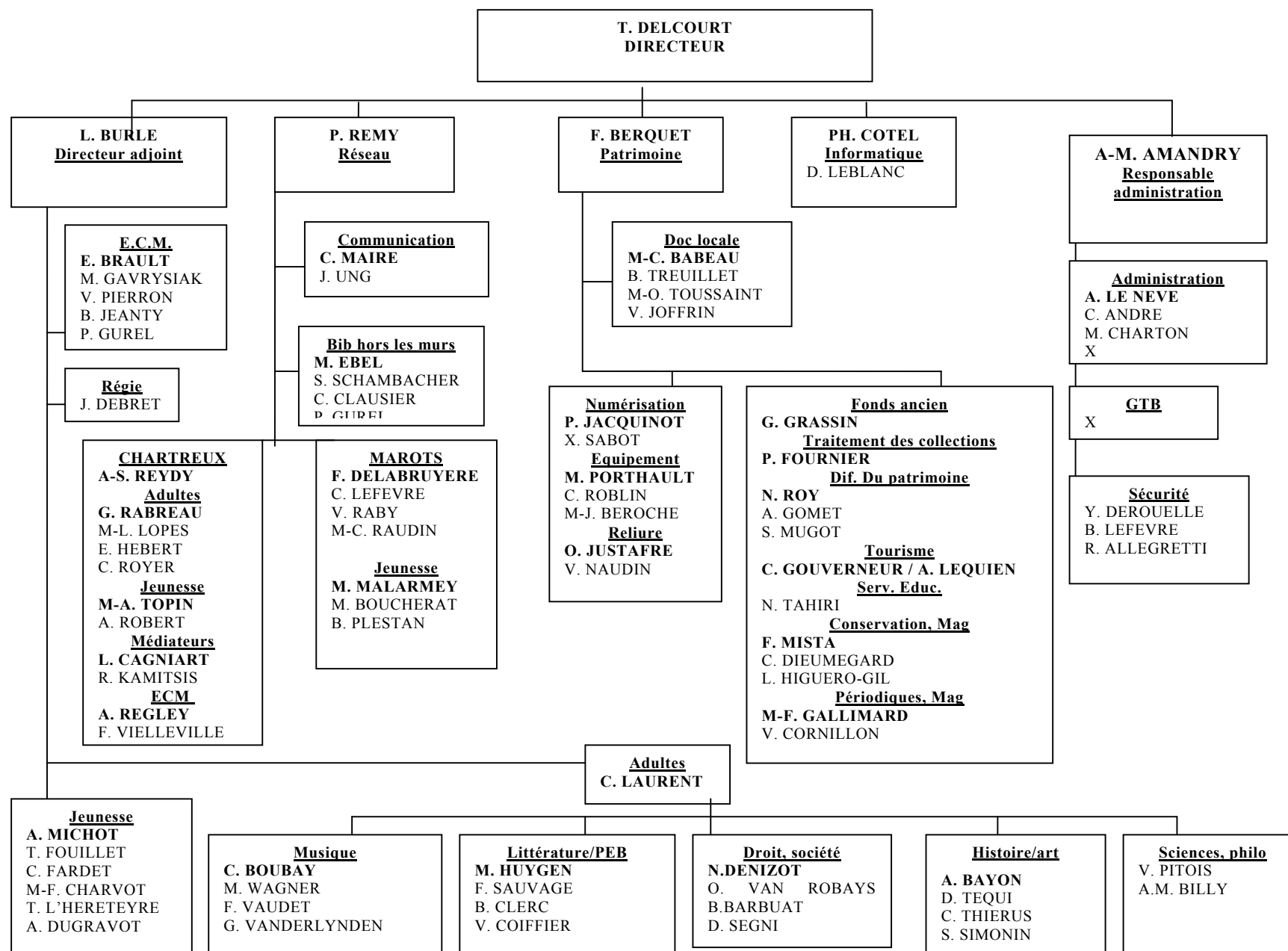
Sainte-Savine : 10 124

Troyes : 60 903

Organigramme de la CAT



Organigramme de la Médiathèque



Moyens humains et budget

Statuts des personnels au 1er janvier 2004

Conservateur général :	1 (Etat)
Conservateurs :	3 (1 Etat, 2 territoriaux)
Analyste-programmeur :	1 (responsable administrative)
Technicien principal :	1
Bibliothécaires :	7
Agent de maîtrise :	1
Assistants ou Assistants qualifiés :	19
Agents ou agents qualifiés :	35
Emplois-jeunes :	7
CES :	1
Rédacteurs ou Rédacteurs principaux :	2
Agents administratifs et techniques :	13
Magasinier en chef :	1 (mis à disposition par l'Université)
Magasinier :	1 (mis à disposition par l'Université)
Total :	93

Budget 2003

Hors salaires et charges et hors opérations exceptionnelles, les principaux postes budgétaires sont les suivants :

Fonctionnement

Acquisitions de documents	Compte	Montant voté	Rappel 2002
Documentation professionnelle	6182	1 000 €	
Livres, disques	6065	250 000 €	
Autres matières et fournitures (partitions)	6068	3 800 €	
Total		254 800 €	193 705 €

Traitement des documents / Frais généraux			
Fournitures administratives	6064	30 000 €	
Autres fournitures non stockées	60628	60 000 €	
Fournitures de petit équipement	60632	10 000 €	
Autres frais divers (reliure extérieure...)	6188	65 000 €	
Total		165 000 €	135 160 €
Animation, communication			
Primes d'assurance	616	32 000 €	
Expositions	6233	15 000 €	
Catalogues et imprimés	6236	13 000 €	
Transports collectifs	6247	1. 000 €	
Divers services ext.	6288	40 000 €	
Redevances, impôts et taxes (Agessa, SACEM...)	637	10 000 €	
Total		111 000 €	104 065 €
Gestion du bâtiment			
Energie, électricité	60612	100 000 €	73 367 €
Combustibles	60621	50 000 €	64 663 €
Travaux	61552	5 000 €	10 671 €
Maintenance du bâtiment	6156	80 000 €	
Photocopieurs	6135	10 000 €	6 600 €
Nettoyage	6283	140 000 €	85 829 €
Total		385 000 €	241 130 €
Informatique			
Maintenance informatique	6156	50 000 €	60 980 €
Total général		645 800 €	493 910 €

Investissement

Numérisation	2318	20 000 €	28 281,82 €
Restauration d'œuvres d'art	2316	15 000 €	14 687,25 €
Acquisition ouvrages précieux	2162	25 000 €	23 208,83 €
Mobilier	2184	5 000 €	4 513,02 €
Logiciels	205	45 000 €	9 174,61 €
Matériel informatique	2183	30 000 €	10 011,12 €
Acquisitions (programme exceptionnel)	2168		78 043,19 €
Total		140 000 €	167 919,84€

Deux opérations exceptionnelles ont justifié le vote d'un budget supplémentaire :

- mise en réseau des bibliothèques de l'agglomération : 119 442 Euros
- acquisition d'un livre d'heures en vente publique : 100 000 Euros.

Recettes

Inscriptions	7062	89 825,50 €
Droits divers (PEB, ventes d'ouvrages...)	70878	17 518,11 €
Total		107 343,61 €

La CAT a reçu par ailleurs diverses subventions au titre de la Médiathèque :

- de l'Etat (DRAC) : 1ère part du Concours particulier de la DGD, Contrat Ville-Lecture, ECM, part Etat du FRAB et du Contrat de Plan, aide à la restauration d'ouvrages patrimoniaux
- du CNL (constitution des collections)
- du Conseil régional : part régionale du FRAB et du Contrat de Plan, et soutien à des opérations exceptionnelles (exposition Cheyne).

Il faut également ajouter l'aide directe apportée par la Direction du Livre et de la Lecture, qui a fourni pour environ 3 000 € de boîtes de conservation, ainsi que la prise en charge à 100 % par l'Etat du salaire du directeur et de son adjoint, et des opérations de numérisation s'inscrivant dans le programme national du Ministère de la Culture : microfilms de manuscrits et incunables.

Montant de l'enveloppe budgétaire du SCD de Reims pour les acquisitions destinées aux étudiants du Centre Universitaire Troyen : 30 000 euros.

Le réseau des bibliothèques

Les bibliothèques du réseau

nombre de documents	nombre d'heures d'ouverture par semaine	personnel	budget d'acquisition 2004	budget total 2004	nombre d'inscrits	nombre de prêts	ECM
annexe des Marots							
20 000 environ	27	6 personnes	40 150 euros	(budget de la MAT)	634 en 2003	50 804 en 2003	oui
annexe des Chartreux							
55 000 environ	42	11 personnes	48 750 euros	(budget de la MAT)	860		oui
BM de Sainte-Savine							
32 432	18	5 personnes	34 000 euros	57 330 euros	1 700	65 411 en 2002	oui
BM de La-Chapelle-Saint-Luc							
55 000 environ	20h 30	6 personnes	25 000 euros	investissement : budget global service culturel fonctionnement : 29 690 euros	979		non

Les bibliothèques de l'agglomération

Toutes les données n'étant pas disponibles, seules celles de 4 bibliothèques sur les 8 restantes sont ici reportées.

nombre de documents	nombre d'heures d'ouverture par semaine	personnel	budget d'acquisition 2004	budget total 2004
BM de Saint-Julien-les-Villas				
19 616	17	8 personnes dont 6 bénévoles	2003 : 7 980 euros	52 100 euros
BM de Pont-Sainte-Marie				
	22	8 personnes dont 4 bénévoles	10 500 euros	55 000 euros environ

BM de Saint-Parres-aux-Tertres				
7 000	10	11 dont 10 bénévoles	2 550 euros	9 670 euros
BM de Bréviandes				
5 260	11	1 emploi-jeune à mi-temps et 3 bénévoles	3 130 euros	5 420 euros

Règles de prêt et tarifs

Règles de prêt

La carte de lecteur permet d'emprunter simultanément 15 documents, pour une durée de 3 semaines renouvelable une fois.

On peut emprunter au maximum 10 livres, BD ou périodiques, 5 CD, 1 Cd-rom, 1 DVD, 2 partitions.

La pénalité de retard consiste en une suspension du droit d'emprunt pour une durée équivalente au retard constaté.

Tarifs en euros

Habitants de l'agglomération	Réseau	Proximité
Famille	50	20
Adultes	25	10
Jeunes de moins de 16 ans, étudiants et lycéens	10	3
Habitants hors agglomération		
Famille	70	40
Adultes	35	20
Jeunes de moins de 16 ans, étudiants et lycéens	10	6

L'inscription réseau et proximité est gratuite pour les demandeurs d'emploi, les titulaires du RMI, de l'Allocation Adulte Handicapé, du minimum vieillesse, pour les étudiants du Centre universitaire troyen, pour les écoles, les associations, les centres de loisir liés à un projet avec la médiathèque, et pour les titulaires du Passeport Loisirs Jeunes¹ durant la validité du passeport.

¹ Passeport délivré par un centre de loisir, en général pour une semaine, qui donne accès à un ensemble d'activités sportive et de loisir.

Action culturelle : programmation 2004

Sont données les activités et manifestations se déroulant à la MAT, et une grande partie de celles se tenant dans ses annexes (Chartreux et Marots). Pour les animations ponctuelles, elles ne sont mentionnées pour les annexes que si elles se tiennent également à la MAT. Les animations régulières (ateliers et animations permanentes sur l'année) se déroulant à la MAT et dans ses annexes font l'objet d'une présentation plus synthétique.

Les expositions et manifestations

Du 19 janvier au 14 juillet à la MAT et 18 au 28 février aux Chartreux : « Quelle est ma couleur ? », dessins originaux de Géraldine Alibeu

Du 30 mars au 30 avril : « Miroir, mon beau miroir... », la société des XVI^e et XVII^e siècle à travers la symbolique du miroir

Du 7 mai au 12 juin : « Voir autrement », exposition de Gaëtan Dorémus (illustrateur)

Du 18 mai au 12 juin, aux Marots : « Du tableau à la fiction »

Du 19 juin au 19 septembre : « Bestiaire du Moyen Age » et « Le papier et la mémoire »

Du 12 octobre au 20 novembre : « En dépit du non-sens », dessins originaux d'illustrateurs et plasticiens (Paul Cox, Sophie Dutertre, Jochen Gerner, Glen Baxter, Wolf Erbruch...)

Du 12 octobre au 20 novembre aux Chartreux, à La-Chapelle-Saint-Luc et à Siant-André-les-Vergers, et du 27 novembre au 10 janvier à la MAT : « Paul Cox », installations de l'artiste.

Du 25 au 30 octobre : exposition « Dessine-moi une chanson », autour du festival de musique des Nuits de Champagne

Les spectacles, lectures et projections vidéos

7 février : « On ne lit pas qu'au lit », lecture proposée par la compagnie Théarto

11 février : « En route... », contes par Martine Deval (3-6 ans)

11 et 12 mars : « Brèves poétiques »

24 mars : « Les contes du poulailler », contes par Ralph Nataf (3-6 ans)

14 avril : audition publique des élèves du Conservatoire

19 mai aux Marots et à Pont-Sainte-Marie, 21 mai à Bréviandes, 22 mai à la MAT : « Merveilleux démons », contes pour tous

23 juin à la MAT, 24 juin aux Chartreux : « Renardises », contes pour tous

25 septembre : « Les mots en l'air », lecture

13 octobre aux Marots, 17 octobre à la MAT : « Paroles d'Afrique », contes pour tous par Liliane Tilloy

Les 16 et 17 octobre : « Bébé bouquine », lectures pour les 0-3 ans dans le cadre du Salon régional du livre pour la jeunesse

28 octobre : projection vidéo « José Saramago : Le temps d'une mémoire », film documentaire

6 novembre : lecture de *Premier amour* de Beckett par la compagnie Labyrinthes

10 novembre : projection vidéo « L'horloge du village », film documentaire

10 novembre aux Chartreux, 13 novembre à la MAT : contes pour tous, par Francine Chevaldonné

17 novembre : projection vidéo « Non ou la vaine gloire de commander », film documentaire

20 novembre : lectures par la compagnie Théarto

27 novembre : projection vidéo « Capitaines d'avril », film documentaire

4 décembre : dans le cadre du Téléthon, démonstrations (enluminure, reliure), musique, spectacle, lectures de contes

15 décembre : « Contes des pays du nord », contes pour tous par Françoise Diep

Les rencontres et conférences

17 janvier : « La seconde guerre mondiale vue par les romanciers », conférence de M. Jean Touzot, professeur émérite à l'Université Paris IV

4 février à la MAT et à Saint-Julien-les-Villas, 25 février aux Charteux : rencontre avec Géraldine Alibeu

14 février : lecture littéraire avec Michael Lonsdale

8 avril : rencontre avec David Le Breton, sociologue et anthropologue

13 avril : conférence sur les miroirs

27 mai : « La boîte à outil du bon scénariste », rencontre avec des scénaristes dans le cadre du festival du court-métrage Jeunes

16 juin à l'espace Argence : « Les animaux dans le Livre des Merveilles », conférence

24 juin à l'espace Argence : « Le traité des oiseaux d'Hugues de Fouilloy », conférence

17 septembre à l'espace Argence : « Conservation et numérisation des manuscrits médiévaux », table ronde

21 septembre : « La place du jazz en Champagne-Ardenne », conférence à l'occasion du festival Ellips'O Jazz

9 octobre : « Evrat, ce grand Troyen oublié, auteur prestigieux à la cour de Marie de Champagne », conférence organisée par les Amis des Médiathèques de l'agglomération troyenne

16 novembre : rencontre avec Jean-Daniel Dupuy, auteur sélectionné par les participants des clubs des lecteurs

30 novembre : rencontre avec Agustina Bessa-Luis

Les ateliers

Ateliers pour les adultes :

.Régulièrement, à la MAT et dans ses annexes : enluminure

.A la MAT : régulièrement : calligraphie. Atelier broderie autour de l'exposition « Bestiaire du Moyen Age »

Ateliers adolescents :

.Régulièrement, à la MAT et dans ses annexes : atelier informatique (12-15 ans et 15-20 ans)

.A la MAT : calligraphie

.Pendant les vacances scolaires, à la MAT et aux Chartreux : « Les reporters de la vague », reportage et élaboration d'un journal (12-15 ans).

.Aux Marots : atelier Mangas (12-15 ans)

Ateliers jeunesse :

.Régulièrement, à la MAT et dans ses annexes : ateliers informatiques ; découverte musicale ; ateliers multimédia (souvent articulés autour de l'exposition en cours à la MAT)

.Aux Chartreux : périodiquement : « la malle aux jeux », découverte de l'univers des livres, en partenariat avec la ludothèque itinérante La Girafe. Atelier autour de l'œuvre de Paul Cox à l'occasion de l'exposition d'installations de l'artiste

.Ateliers d'été : « Atelier découverte : l'Afrique » à la MAT ; « Carnet de voyage » aux Marots ; « Conte musical africain » aux Chartreux

Les animations permanentes

Pour les adultes :

.Club des lecteurs de la MAT : 6 avril, 4 mai, 24 juin, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre

.Club des lecteurs des Chartreux : 30 janvier, 23 avril, 15 mai, 25 juin, 22 octobre, 19 novembre, 17 décembre

.Projections vidéos à la MAT

Pour les enfants :

. «Un film, un film ! », projections vidéos environ une fois par mois les mercredis, à la MAT et aux Marots

.« Des histoires, des histoires ! », lectures d'histoires pour les 3-8 ans, chaque mercredi, à la MAT et dans ses annexes

.« Tartines et comptines », lectures pour les 0-3 ans, une fois par mois le samedi à la MAT et aux Marots

Etude de la consultation sur place

Contexte

L'évaluation ne s'est faite que sur le site de la médiathèque centrale (site Argence), et dans les sections adultes, durant le mois d'août. Le relevé a concerné les ouvrages de trois des quatre salles de la section : jaune, bleue, rouge, c'est-à-dire les ouvrages des salles en libre accès ; il n'a pas porté sur l'espace des bandes dessinées, situé sur le palier qui dessert les quatre salles.

Remarquons avant toute autre chose que les CD-Rom et les DVD ne peuvent pas à strictement parler être consultés sur place dans les secteurs adultes ; les CD-Rom et les DVD relevés sont donc des documents qui ont été sortis par les usagers – ce qui témoigne de l'intérêt (ou non) – pour ce type de document, mais qui n'ont pas été visionnés.

Nous rappelons que les espaces et les collections² sont organisés en pôles thématiques, les généralités (classe 000) propres à un domaine sont classées avec les documents de ce domaine.

Salle jaune : domaines cinéma et art (700), fonds local d'actualité, histoire/géographie (900), histoire des médias, art de vivre, sport.

Salle bleue : domaines formation, droit, économie, société, politique, philosophie (100), religion (200), sciences et techniques (500/600), et livres pour déficients visuels.

Salle rouge : domaines littérature (800), linguistique (400), et pôle musique.

Salle verte : espace référence : usuels (documents exclus du prêt).

Ces salles contiennent des documents tous supports confondus ; les périodiques spécifiques à un domaine sont rassemblés dans la salle correspondante. Seule la presse généraliste d'actualité se trouve au rez-de-chaussée, dans le kiosque.

Informations disponibles

Nous disposons, d'abord, de l'état des fonds par pôle et en règle générale par domaine. En outre, le système informatique de la médiathèque, GEAC Plus, permet de connaître le nombre de prêts effectués sur une période donnée ; une requête de date à date (du 1^{er} au 31 août 2004 pour la période qui nous importe) a donc été faite par l'administrateur du système. Nous disposons ainsi des statistiques de prêt de deux grands ensembles : la division musique et le libre accès.

Par ailleurs, des informations complémentaires sur les usages de la médiathèque nous étaient données par les résultats de deux enquêtes³ menées auprès du public, l'une en 2002, l'autre en 2003.

Méthode

Des tableaux ont été élaborés, pour chaque salle, pour le relevé des informations suivantes : titre⁴, type de document, salle de provenance, cote.

Le relevé des informations a concerné les ouvrages laissés sur les tables par les usagers, et les ouvrages mal rangés dans les rayonnages, dont on peut supposer que c'est un lecteur qui ne l'a pas remis à sa place.

La collecte manuelle des données a été confiée au personnel en rangement ou en renseignement dans les salles.

Il existe bien sûr une marge d'erreur dans ces relevés : il n'a pas été demandé aux lecteurs de ne pas ranger les documents, hormis en salle musique. Certains documents consultés ont donc pu « échapper » au comptage. Par ailleurs, il semble que, selon les salles et les personnels en salle, le relevé a pu varier et être plus ou moins systématique.

² Les documents, hormis ceux du fonds musique, sont cotés selon la classification Dewey.

³ CAYOTTE, Arnaud, *La Lecture publique et la communauté d'agglomération troyenne : une compétence, un territoire, des publics*, mémoire DESS Administration local et développement local et culturel, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2002 ; et CAUCHETEUX, Caroline, MALNOU, Aurélie, *Etude de satisfaction, Médiathèque de l'agglomération troyenne*, projet tuteuré, Université de Reims Champagne-Ardenne, Institut Universitaire de Technologie de Troyes, 2003.

⁴ Les titres n'ont pas été reportés à la saisie des données dans Excel ; ils ont servi à vérifier les autres données lorsqu'elles étaient douteuses.

La période de relevé, sur les mois de juillet et d'août, est par ailleurs une période d'activité réduite pour la bibliothèque, pendant laquelle elle n'est plus fréquentée par les étudiants et les lycéens, qui forment une part importante de son public (près de la moitié).

Analyse des données

Total des documents recensés : 1273

Circulation des documents entre les salles :

En règle générale, les documents circulent très peu d'une salle à l'autre. Cette faible circulation tend à confirmer le bon équilibre des pôles thématiques et de leur répartition dans les salles. Elle peut aussi faire apparaître pour une part une certaine méconnaissance, de la part des usagers, de l'offre disponible dans son ensemble.

On constate qu'il y a peu de circulation entre les secteurs jeunesse et adultes, comme on pouvait s'y attendre. Un espace est réservé à la section jeunesse au rez-de-chaussée, bien séparé du secteur adulte.

Peu de circulation, de même, entre le kiosque et la section adultes. Les périodiques consultés dans les salles de lecture sont rarement ceux du kiosque, certainement parce que la lecture est aisée et agréable au kiosque.

Pour les BD, il est à noter de même qu'elles peuvent être consultées dans l'espace qui leur est réservé (sauf les BD jeunesse, qui proviennent de l'espace jeunesse), où des fauteuils sont installés.

Très peu de documents sont sortis de la salle verte, ce qui confirme sa vocation de salle de travail. Le nombre important de places assises (200), la présence du bureau de demande pour les documents en magasins, de postes de consultation Internet, de branchements pour les ordinateurs portables, des usuels et de périodiques (exclus du prêt) contribuent à en faire une salle relativement séparée du reste de la bibliothèque dans l'usage qui en est fait. Il semble plutôt, même, selon ce que l'on peut y observer, que ce soient les documents des salles bleue et jaune qui sont consultés en salle verte par un certain nombre de ceux qui y travaillent, avec les ouvrages exclus du prêt.

La salle rouge abrite la discothèque. La distinction salle rouge musique / salle rouge littérature est une distinction selon le fonds de provenance des documents recensés, et ne correspond pas à des salles séparées ; d'où l'absence de documents de littérature dans les relevés de la grille musique, et inversement.

C'est dans la salle jaune que l'on retrouve le plus d'ouvrages en provenance d'autres salles. Un nombre assez important de livres de salle bleue y a été relevé. Si elles correspondent à des pôles thématiques bien distincts, les salles jaune et bleue servent cependant toutes deux de salles de travail pour les étudiants et les lycéens, ce qui peut expliquer que les ouvrages circulent de l'une à l'autre, selon le lieu où les usagers s'installent. En ce qui concerne la consultation des livres en gros caractères en salle jaune, elle peut s'expliquer peut-être par le fait que cette salle sert également à la lecture de loisir, ce qui est moins le cas de la salle bleue.

Classes les plus consultées :

Il semble intéressant de recouper les grandes tendances qui se dessinent en ce domaine avec les résultats des deux enquêtes de satisfaction précédemment évoquées.

Classes Dewey :

Ce sont d'abord les classes 300 et 900 qui sont les plus consultées, soit ce qui correspond à l'ensemble politique-droit-société-économie de la salle bleue essentiellement (300), et à l'ensemble histoire-géographie de la salle jaune (900). Ces deux ensembles sont ceux qui rassemblent le plus de documents dans chacune des deux salles. Sur les 28000 documents de la salle bleue, environ 14400 sont cotés en 300 ; sur les 22100 documents de la salle jaune, la géographie et l'histoire représentent un total de 9870 documents. Ces deux ensembles représentent ainsi grossièrement la moitié des fonds de chaque salle.

L'enquête auprès du public réalisée en 2003 a montré que ces deux salles sont également les plus fréquentées par les usagers (même si la différence de fréquentation par rapport aux autres salles n'est pas considérable).

Viennent ensuite les classes 800, 700, et 600, c'est à dire la littérature, puis les arts et le sport, et enfin les ouvrages touchant aux techniques, au bricolage, à l'« art de vivre » (notamment les ouvrages de cuisine).

La bonne position de la littérature dans la consultation sur place est d'ailleurs à mettre en parallèle avec les résultats des deux enquêtes mentionnées : toutes deux mettent en évidence le fait que les personnes se déplacent à la médiathèque d'abord pour une lecture de loisir et de plaisir ; les ouvrages de fiction sont donc feuilletés et parcourus par un nombre important d'usagers.

Nous ne disposons pas pour ces classes d'un état des fonds détaillé selon les indices, hormis pour la grande classe que constitue la littérature (800), qui rassemble 25000 documents. Cependant, on peut estimer que les classes 700 et 600 sont moins importantes en nombre de documents que les classes les plus consultées : le domaine « art de vivre » compte 1040 documents, la classe 600 concernant les techniques peut être évaluée à environ 3500 documents (soit un total de 4540 documents) ; le total des ouvrages des domaines des arts et du sport est de 4740. Ainsi, les classes 600 et 700 sont proportionnellement plus consultées (par rapport au nombre de documents disponibles) que les classes 300, 900 et 800 qui arrivent pourtant en tête.

Classes Massy :

Les CD les plus écoutés sur place sont ceux de la classe 0, soit la musique du monde et la variété française ; puis, dans l'ordre, les disques des classes 2 et 1, qui correspondent respectivement à l'ensemble variété internationale (rock, pop, rap) pour l'une, et jazz, blues, soul, R'n'B pour l'autre.

Le nombre total de CD musicaux consultés sur place est important (389 pour 844 livres et partitions, soit presque moitié autant) : de la même manière, les inscrits empruntent, pour 54,4% d'entre eux, des CD de la salle musique – ce qui confirme l'attractivité de ce support, et son taux élevé de consultation (sur place ou non). En effet, le pôle musique compte 16800 CD musicaux, et 385 CD ont été recensés dans le relevé en salle. Les CD sont donc plus consultés proportionnellement au fonds disponible que les documents des autres salles.

Comparaison consultation / prêt :

Le nombre total de documents relevés pour la consultation sur place est de 1272, pour un total de 18982 prêts sur le mois d'août.

Le nombre de prêts de documents de l'espace musique (CD, livres, partitions cotés en Massy) a été de 6320. Les documents consultés représentent donc environ 6,4 % des documents prêtés.

La proportion est comparable pour l'ensemble des autres documents en libre accès : 12662 prêts en août pour un total de 871 documents consultés selon les relevés, soit 6,9%.

La faible proportion des consultations par rapport aux prêts est à mettre en relation avec la période de relevé : les étudiants et les lycéens, qui sont la majeure partie des usagers travaillant à la médiathèque, sont absents au mois d'août.

Conclusion

Cette étude a permis de faire ressortir des domaines dont les documents sont particulièrement souvent consultés ; les statistiques de prêt ne sont pas assez détaillées pour avoir confirmation de ces tendances, mais on peut supposer que les fonds qui sont proportionnellement les plus consultés sont aussi ceux qui sont proportionnellement les plus empruntés.

Les rééquilibrages que prévoit la charte des collections, dans les acquisitions pour les années à venir, correspondent aux tendances que l'étude de la consultation sur place a dégagées. Un effort particulier sera fait dans les domaines des sciences et techniques (classe 600 notamment), notamment dans les sciences de la vie, l'astronomie, la médecine, les techniques, l'horticulture. Pour la musique, l'objectif à atteindre fixé par la charte est de constituer un fonds de 23 000 CD, avec un accent particulier sur la musique électronique et le métal (classe 2). Une augmentation importante du domaine sport est prévue (il est prévu de doubler le fonds), de même que pour ceux de l'« art de vivre » et de l'art. En ce qui concerne les grands pôles qui arrivent en tête dans les classes les plus consultées, leur développement sera simplement poursuivi.

Ces données et les tendances qui apparaissent sont bien sûr à vérifier par une autre évaluation, à mener durant une période de plus grande activité de la bibliothèque, et où le public des étudiants notamment est présent. Le relevé pourrait être limité à deux semaines, éventuellement renouvelables à quelques semaines d'intervalle. Afin d'avoir un meilleur panel d'informations, les périodes d'évaluation peuvent ainsi être réparties sur l'année selon qu'elles se déroulent sur des mois de fréquentation faible, moyenne, ou forte. Le relevé pourrait également être étendu à salle verte, où il est apparu que les documents d'autres salles sont consultés.

Il pourrait être intéressant de donner aux lecteurs la consigne explicite de ne pas ranger les ouvrages consultés, même si peu d'entre eux le font. Le relevé en serait d'autant plus précis. Dans cette optique, les tableaux de relevé peuvent également être affinés. Par exemple, noter la date d'édition des documents donnerait des indications sur leur

« durée de vie » selon les domaines : pendant combien de temps, jusqu'à quel degré d'ancienneté un ouvrage est-il intéressant pour les usagers ?

Cette méthode d'évaluation, enfin, est certainement à compléter par une observation plus précise des pratiques des usagers en salle, afin de constituer une meilleure connaissance des usages de la médiathèque par ses lecteurs.

Les pages suivantes donnent des tableaux de données pour chaque salle ayant fait l'objet de l'étude, et des graphiques d'analyse pour l'ensemble des documents recensés. Sont joints également les données brutes, par salle et classées dans l'ordre des cotes (cotes commençant par un chiffre, puis cotes commençant par une lettre).

Abréviations utilisées dans les tableaux :

FL : fonds local

LV : large vision, ouvrages en gros caractères

Cote F pour les DVD : film, DVD de fiction

Tableaux d'analyse

SALLE JAUNE

436 documents recensés

Classe	Nombre de documents	Remarques
Dewey		
000	9	Dont 1 FL Dont 3 DVD
100	2	Dont 1 de salle bleue
200	1	
300	51	Dont 1 de salle jaune et 50 de salle bleue
400	6	Dont 4 usuels de salle verte
500	5	
600	31	Dont 4 de salle bleue
700	111	Dont 1 FL Dont 1 DVD
800	7	Dont 6 LV
900	182	Dont 27 FL Dont 1 DVD
Massy		
0	2	CD
2	1	Livre

+ 25 DVD cote F

Salle de provenance	Nombre de documents	Remarques
Bleue	61	Dont 6 LV
Jaune	364	
Jeunesse	2	Livres
Rouge	5	Dont 2 CD
Verte	4	4 usuels
Kiosque	0	

Type de document	Nombre de documents	Remarques
BD	1	
CD	2	Salle rouge
CD-Rom	1	Salle jaune
DVD	30	Salle jaune
Livre	397	
Partition	0	
Périodique	1	Salle jaune
Usuel	4	Salle verte

SALLE BLEUE

312 documents recensés

Classe Dewey	Nombre de documents	Remarques
000	9	
100	31	
200	12	
300	146	Dont 1 usuel de salle verte
400	10	
500	15	
600	64	Dont 2 de salle jaune
700	1	LV
800	15	Dont 13 LV
900	1	LV

Salle de provenance	Nombre de documents	Remarques
Bleue	306	Dont 4 périodiques
Jaune	2	Cote 641
Jeunesse	0	
Rouge	2	Littérature
Verte	1	Usuel
Kiosque	1	

Type de document	Nombre de documents	Remarques
BD	0	
CD	1	Salle bleue
CD-Rom	0	
DVD	0	
Livre	305	
Partition	0	
Périodique	5	Dont 4 de salle bleue
Usuel	1	Salle verte

SALLE ROUGE LITTERATURE

129 documents recensés

Classe	Nombre de documents	Remarques
Dewey		
000	1	
100	0	
200	1	Salle bleue
300	4	Salle bleue
400	13	
500	0	
600	0	
700	0	
800	94	
900	0	
Massy		
2	1	Livre
6	2	CD

+ 5 BD et 2 périodiques

Salle de provenance	Nombre de documents	Remarques
Bleue	5	Cote 230 et 4 x 371.4
Jaune	0	
Jeunesse	2	BD
Rouge	118	Dont 2 CD
Verte	0	
Kiosque	2	

Type de document	Nombre de documents	Remarques
BD	5	Dont 2 de jeunesse
CD	2	
CD-Rom	0	
DVD	0	
Livre	120	
Partition	0	
Périodique	2	
Usuel	0	

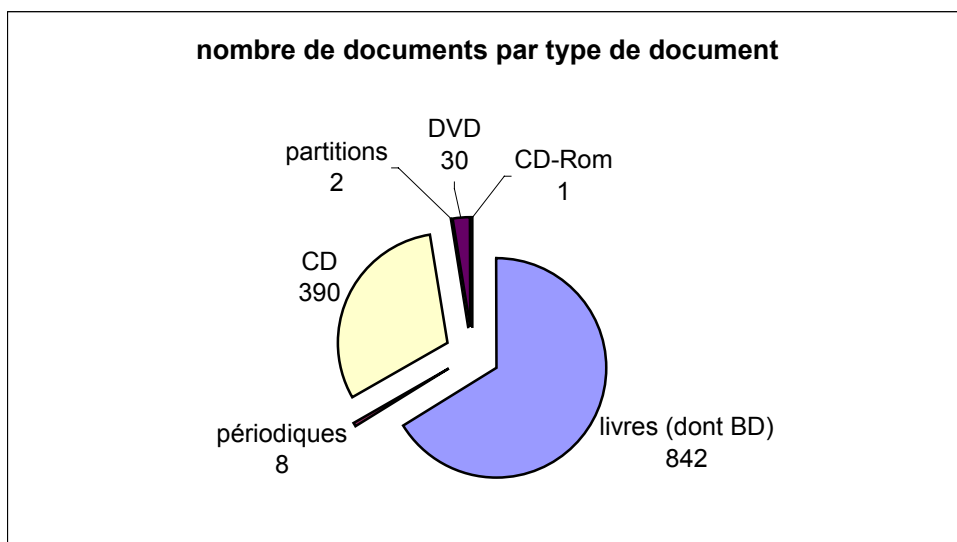
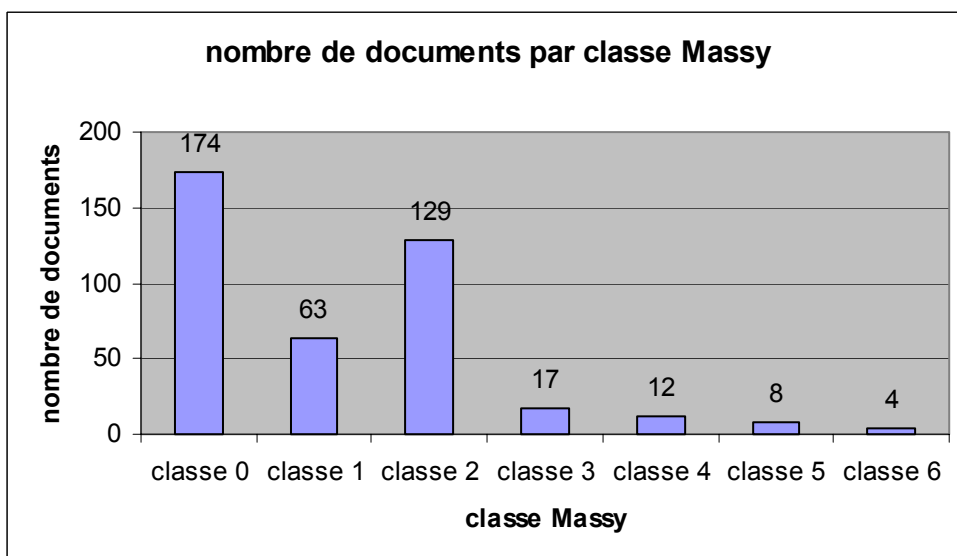
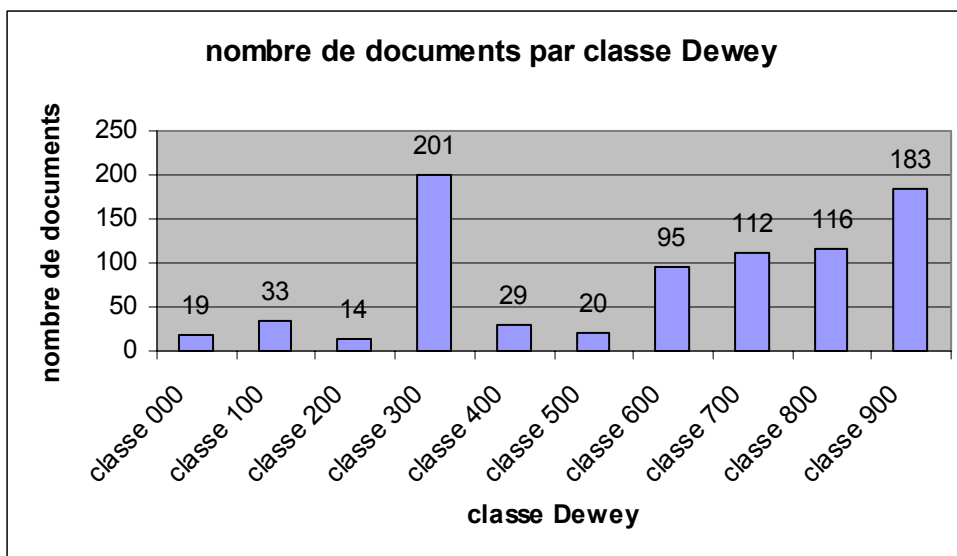
SALLE ROUGE MUSIQUE

396 documents recensés

Classe Massy	Nombre de documents	Remarques
0	172	
1	63	Dont 2 partitions et 3 livres
2	127	Dont 2 livres
3	17	Dont 3 livres
4	12	
5	8	Dont 1 livre
6	2	

Salle de provenance	Nombre de documents	Remarques
Bleue	0	
Jaune	0	
Jeunesse	0	
Rouge	396	
Verte	0	
Kiosque	0	

Type de document	Nombre de documents	Remarques
BD	0	
CD	385	
CD-Rom	0	
DVD	0	
Livre	9	
Partition	2	
Périodique	0	
Usuel	0	



Soit : Livres : 66,2 %

CD : 30,64 %

DVD : 2,36 %

Périodiques : 0,63 %

Données brutes

SALLE JAUNE		
Type de document	Salle de provenance	Cote Dewey
livre	jaune	027.7 BIBL
livre	jaune	070.5 LECO
livre	jaune	070.5 PIAU
livre	jaune	090 MOEG
livre	jaune	091 TRES
DVD	jaune	099.3 ATRI
DVD	jaune	099.3 DIEU
CD	rouge	099.3 DUP
DVD	jaune	099.3 THEA
CD	rouge	099.3 ZOU
livre	bleue	133 BEER
livre	jaune	191 RAWL
livre	rouge	2.90 GAI
livre	jaune	299.1 GUYO
livre	bleue	301 MEND
livre	bleue	302.23 WAQU
livre	bleue	306.7 JARD
livre	bleue	306.766 ERIB
livre	bleue	306.872 KAUF
livre	bleue	320.1 BEAU
livre	bleue	320.531 CONS
livre	bleue	320.532 ENGE
livre	bleue	323 DUCH
livre	bleue	323.6 CONS
livre	bleue	323.6 SCHN
livre	bleue	303.38 SOFR
livre	bleue	330.03 DICT
livre	bleue	330.153 POUR
livre	bleue	330.940 EURO
livre	bleue	330.952 BACC
livre	bleue	330.981 DOMI
livre	bleue	331.123 CAMO
livre	bleue	331.123 LIVI
livre	bleue	331.123 MADD
livre	bleue	331.123 ROME
livre	bleue	331.123 SAIN
livre	bleue	331.34 JUES
livre	bleue	331.34 NICO
livre	bleue	332.4 BEKE
livre	bleue	340.018 DUNE
livre	bleue	340.023 AVOC
livre	bleue	346 CAPI
livre	bleue	346.01 CONS
livre	bleue	346.01 MASS
livre	bleue	346.01 TERR
livre	bleue	346.01 WEIL
livre	bleue	346.012 CARB
livre	bleue	346.012 TEYS
livre	bleue	346.015 BENA
livre	bleue	346.015 EUDI
livre	bleue	346.015 HAUS
livre	bleue	346.016 CHAM
livre	bleue	346.016 LUCE
livre	bleue	346.07 BROU
livre	bleue	348 CODE
livre	bleue	348 CODE
livre	bleue	351 QUER
livre	bleue	351.076 BLIG
livre	bleue	351.4 BELI
livre	bleue	352.6 FONC
livre	bleue	352.6 SALO
livre	bleue	361.61 EUZE
livre	bleue	365.976 CHES
livre	bleue	371.11 GEAY
livre	jaune	391 YAMA
livre	jaune	428 MAUF
usuel	verte	443 PETI
livre	jaune	499.99 DICT
livre	jaune	510 BERR
livre	jaune	510 DIEU
livre	jaune	523.4 ENCR
livre	jaune	523.51 KOEB
livre	jaune	537.5 ROUS
livre	bleue	612 ANAT
livre	bleue	612.02 REIN
livre	bleue	612.6 TORD
livre	bleue	613.94 CHEV
livre	jaune	641.337 CHOC
livre	jaune	641.346 FOUI
livre	jaune	641.35 BREN
livre	jaune	641.35 SCOT
livre	jaune	641.56 NEY
livre	jaune	641.56 WEIG
livre	jaune	641.59 AFRI
livre	jaune	641.59 ASIE
livre	jaune	641.59 ASIE
livre	jaune	641.59 ASIE

livre	jaune	641.59 ASIE
livre	jaune	641.59 EURO
livre	jaune	641.59 ILES
livre	jaune	641.59 THIS
livre	jaune	642 NISB
livre	jaune	645.2 WALT
livre	jaune	645.8 CREA
livre	jaune	646.2 ANDI
livre	jaune	646.72 AUBR
livre	jaune	646.72 RAMI
livre	jaune	657.48 MAIL T.1
livre	jaune	686.22 DUSO
livre	jaune	686.23 PARR
livre	jaune	686.3 BRUN
livre	jaune	686.3 RELI
livre	jaune	690 POGG
livre	jaune	693 CHRI
livre	jaune	704.942 MARN
livre	jaune	707.4 SIEC
livre	jaune	708.4 PEIN
livre	jaune	708.436 1 HOOG
livre	jaune	709.021 GRAD
livre	jaune	709.024 LEON
livre	jaune	709.034 ART
livre	jaune	709.034 AVEN
livre	jaune	709.04 DEKL
livre	jaune	709.04 PAUL
livre	jaune	709.04 SIEC
livre	jaune	709.040 7 SEMI
livre	jaune	709.44 LEVE
livre	jaune	709.493 VERM
livre	jaune	709.51 CHIN
livre	jaune	709.6 BIDI
livre	jaune	709.6 NDYA
livre	jaune	726.7 TARA
livre	jaune	728.7 BRUN
livre	jaune	728.8 CORB
livre	jaune	735.23 VILM
livre	jaune	735.4 GUIL
livre	jaune	737.4 DUPR
livre	jaune	738 GAGN
livre	jaune	738.1 CLER
livre	jaune	741.2 RODR
livre	jaune	741.67 SWAR
livre	jaune	743.6 BROW
livre	jaune	743.6 BROW
livre	jaune	745.5 CADE
livre	jaune	745.5 ORTH

livre	jaune	745.5 SAGN
livre	jaune	745.59 LANG
livre	jaune	745.59 WALT
livre	jaune	745.59 WITH
livre	jaune	745.7 JAPP
livre	jaune	746.6 SOLE
livre	jaune	751.45 LANG
livre	jaune	759.01 BARB
livre	jaune	759.04 SEIC
livre	jaune	759.04 VERM
livre	jaune	759.046 VAND
livre	jaune	759.05 DEGA
livre	jaune	759.05 DELA
livre	jaune	759.05 VANG
livre	jaune	759.054 IMPR
livre	jaune	759.06 JENK
livre	jaune	759.06 KAHL
livre	jaune	759.06 KLE
livre	jaune	759.06 MAGR
livre	jaune	759.06 MUNC
livre	jaune	759.06 TAMA
livre	jaune	759.06 ZAOW
livre	jaune	759.09 MODI
livre	jaune	769.56 BUFF
livre	jaune	770 QUES
livre	jaune	770 QUES
livre	jaune	770.9 PHOT
livre	jaune	770.92 CALL
livre	jaune	770.92 MAGN
livre	jaune	779 ANNE
livre	jaune	779 FRON
livre	jaune	779.2 ARDE
livre	jaune	779.3 WOLF
livre	jaune	790.19 SICS
livre	jaune	790.19 SICS
livre	jaune	791.3 MERV
livre	jaune	791.41 GOOD
DVD	jaune	791.434 AUDI
livre	jaune	791.434 BARD
livre	jaune	791.434 HITC
livre	jaune	791.434 KELL
livre	jaune	791.434 STRO
livre	jaune	791.5 DARK
livre	jaune	792 ROYA
livre	jaune	792.028 OIDA
livre	jaune	792.092 MAIL
livre	jaune	792.809 DUNC
livre	jaune	793 ENCY

livre	jaune	794.1 EADE
livre	jaune	794.1 EADE
livre	jaune	794.1 GIFF
livre	jaune	794.1 GIFF
livre	jaune	794.1 GIFF
livre	jaune	794.1 GIFF
livre	jaune	794.1 LOHE
livre	jaune	794.1 LOHE
livre	jaune	794.1 MART
livre	jaune	794.8 ICHB
livre	jaune	794.8 JOLI
livre	jaune	794.8 SHEF
livre	jaune	794.8 SHEF
livre	jaune	796.01 LESC
livre	jaune	796.2 STRO
livre	jaune	796.34 FERL
livre	jaune	796.35 TENN
livre	jaune	796.41 DOTT
livre	jaune	796.41 PAUL
livre	jaune	796.41 REWA
livre	jaune	796.51 HERV
livre	jaune	796.81 ALRI
livre	jaune	796.81 DAMA
livre	jaune	796.81 FISC
livre	jaune	796.81 GOET
livre	jaune	796.81 HABE
livre	jaune	796.81 HABE
livre	jaune	796.81 INOG
livre	jaune	797.1 CIRO
livre	jaune	797.1 MATT
livre	jaune	797.2 PEDR
CD rom	jaune	901 CONN
livre	jaune	909.049 24 ATTI
livre	jaune	909.049 24 BOUR T.1
livre	jaune	909.049 24 JUIF
livre	jaune	909.049 24 MOND
livre	jaune	909.07 MAHO
livre	jaune	910.1 FRAN
livre	jaune	910.4 PAST
livre	jaune	910.4 VANI
livre	jaune	910.4 VANI
livre	jaune	910.45 WIBM
livre	jaune	914.39 RARI
livre	jaune	914.4 945 FABI
livre	jaune	914.4 FRAN
livre	jaune	914.4 GUID
livre	jaune	914.4 PLUS
livre	jaune	914.4 ROGE

livre	jaune	914.41 ROYE
livre	jaune	914.42 BAIE
livre	jaune	914.42 MANC
livre	jaune	914.42 PIER
livre	jaune	914.42 SARR
livre	jaune	914.46 BOSC
livre	jaune	914.48 AUBA
livre	jaune	914.48 FEDE
livre	jaune	914.48 LANG
livre	jaune	914.48 MIDI
livre	jaune	914.49 MERT
livre	jaune	914.6 BALE
livre	jaune	914.7 RUBE
livre	jaune	914.93 CONS
livre	jaune	914.93 VAND
livre	jaune	915.4 LEFE
livre	jaune	915.4 PANT
livre	jaune	915.4 PERR
livre	jaune	915.4 RAJA
livre	jaune	915.6 GRAN
livre	jaune	915.9 BLAN
livre	jaune	915.9 THAI
livre	jaune	916.11 GRES
livre	jaune	916.11 TUNI
livre	jaune	916.4 LOIZ
livre	jaune	916.4 MARO
livre	jaune	916.4 MARO
livre	jaune	916.4 MARO
livre	jaune	916.4 PICK
livre	jaune	916.4 SEFR
livre	jaune	916.61 ELBA
livre	jaune	916.8 AFRI
livre	jaune	916.8 DORD
livre	jaune	916.8 HERO
livre	jaune	916.8 MENA
livre	jaune	916.8 MURR
livre	jaune	917.94 CALI
livre	jaune	918 CAMU
livre	jaune	918 RIO
livre	jaune	918.3 GRAN
livre	jaune	929.1 GENE
livre	jaune	929.4 BESN
livre	jaune	930 ORIG
livre	jaune	930 SAIN
livre	jaune	930 WEBE
livre	jaune	930.1 COMM
livre	jaune	930.1 COUL
livre	jaune	930.1 PISU

livre	jaune	931 PIRA
livre	jaune	932 BRES
livre	jaune	932 CHAM
livre	jaune	932 CHAM
livre	jaune	932 CHAM
livre	jaune	932 CHAM
livre	jaune	932 CHAM
livre	jaune	932 DAMI
livre	jaune	932 EGYPT
livre	jaune	932 JAME
livre	jaune	932 MENU
livre	jaune	932 POSE
livre	jaune	932 RAMS
livre	jaune	932 RAMS
livre	jaune	932 ROME
livre	jaune	932 SILI
livre	jaune	932 SILI
livre	jaune	932 SILI
livre	jaune	932 SILI
livre	jaune	932 SOLE
livre	jaune	933 GRAS
livre	jaune	935 ROAF
livre	jaune	936.4 COUL T.1
livre	jaune	936.4 DUVA T.1
livre	jaune	936.4 DUVA T.2
livre	jaune	936.4 FERD T.1
livre	jaune	936.4 GAUL
livre	jaune	936.4 GOUD
livre	jaune	936.4 JULL T.2
livre	jaune	936.4 KRUT
livre	jaune	936.4 MINE
livre	jaune	937 ANDR
livre	jaune	937 LEVE
livre	jaune	937 LEVE
livre	jaune	938 VIDA
livre	jaune	938 WILL T.1
livre	jaune	940.1 LEGLO
livre	jaune	940.28 HIST
livre	jaune	940.28 REVO
livre	jaune	940.3 AUDO
livre	jaune	940.4 BECK
livre	jaune	940.43 LONO
livre	jaune	940.5 BRUN
DVD	jaune	940.53 BINN
livre	jaune	940.542 WILL
livre	jaune	940.559 ZORG
livre	jaune	941.1 HAVO
livre	jaune	941.1 STUA

livre	jaune	942.05 HENZ
livre	jaune	943 JALL
livre	jaune	943.086 DEUT
livre	jaune	943.6 MILZ
livre	jaune	943.905 FEJT
livre	jaune	944 RONS
livre	jaune	944.02 HIST
livre	jaune	944.021 ATLA
livre	jaune	944.025 MAES
livre	jaune	944.028 GULS
livre	jaune	944.034 BERN
livre	jaune	944.04 BERG
livre	jaune	944.046 BERG
livre	jaune	944.08 BINE
livre	jaune	944.08 DOIS
livre	jaune	944.081 2 AFFA
livre	jaune	944.081 4 CAZA
livre	jaune	944.081 5 HAST
livre	jaune	944.081 5 PAIL
livre	jaune	944.081 6 GAUC
livre	jaune	944.081 6 PAIL
livre	jaune	944.081 6 PESC
livre	jaune	944.26 DEYO
livre	jaune	944.361 REMY
livre	jaune	944.361 VELA
livre	jaune	944.37 MESQ
livre	jaune	944.44 SPLE
livre	jaune	946 CHRE
livre	jaune	946.081 LUIS
livre	jaune	946.6 GARD
livre	jaune	947.5 BAUN
livre	jaune	949.8 DUTO
livre	jaune	954 FRED
livre	jaune	959.6 BIZO
livre	jaune	963.4 JULL T.1
livre	jaune	965.04 BRAN
livre	jaune	965.05 BRAN
livre	jaune	965.054 MART
livre	jaune	973 BINO
livre	jaune	973 STAS
livre	jaune	973.9 DAVI
livre	jaune	973.92 OSWA
livre	jeunesse	Ang
BD	rouge	BD GIAC
DVD	jaune	F ASSA
DVD	jaune	F BLAN
DVD	jaune	F CACO
DVD	jaune	F CHAN

DVD	jaune	F COCT
DVD	jaune	F GUED
DVD	jaune	F HUAN
DVD	jaune	F KASB
DVD	jaune	F KITA
DVD	jaune	F KITA
DVD	jaune	F LELO
DVD	jaune	F LEMM
DVD	jaune	F LYNC
DVD	jaune	F NUTT
DVD	jaune	F OSHI
DVD	jaune	F POLA
DVD	jaune	F PRAT
DVD	jaune	F QUEN
DVD	jaune	F RODM
DVD	jaune	F ROHH
DVD	jaune	F SEUN
DVD	jaune	F STAR
DVD	jaune	F STEV
DVD	jaune	F TENN
DVD	jaune	F WELL
livre	jaune	FL 050 ENC
livre	jaune	FL 719 CHAM
livre	jaune	FL 914 AUBE
livre	jaune	FL 914 AUBE
livre	jaune	FL 914 HARM
magazine (Champagne- Ardenne)	jaune	FL 914 TROY
livre	jaune	FL 914 TROY
livre	jaune	FL 914 TROY
livre	jaune	FL 920 HERI

livre	jaune	FL 928.8 ARMO
livre	jaune	FL 929.4 NOMS
livre	jaune	FL 930.1 EXPO
livre	jaune	FL 930.1 PRE
livre	jaune	FL 930.1 VEST
livre	jaune	FL 936.4 CELT
livre	jaune	FL 944 AUBE
livre	jaune	FL 944 CHAM
livre	jaune	FL 944 TROY
livre	jaune	FL 944 TROY
livre	jaune	FL 944 TROY
livre	jaune	FL 944 TROY
livre	jaune	FL 944 TROY
livre	jaune	FL 944 TROY
livre	jaune	FL 944 TROY
livre	jaune	FL 944 VEND
livre	jaune	FL 944.028 TROY
livre	jaune	FL 944.032 TROY
livre	jaune	FL 944.081 3 TROY
livre	jaune	FL 944.081 4 CHAM
livre	bleue	L 840 BOUR LV
livre	bleue	L 840 BOUR LV
livre	bleue	L 840 BOUR LV
livre	bleue	L 840 BRUE LV
livre	bleue	L 840 BRUE LV
livre	bleue	L 840 COUT LV
livre	rouge	L 840 HUER
livre	jeunesse	R TENG
usuel	verte	U 443 PETI
usuel	verte	U 463 DICT
usuel	verte	U 423 GRAN

SALLE BLEUE		
Type de document	Salle de provenance	Cote Dewey
CD	bleue	099 A
livre	bleue	004.2 GOUP
livre	bleue	004.65 LOWE
livre	bleue	005.3 MICR
livre	bleue	005.43 LEBL
livre	bleue	005.43 PARK
livre	bleue	005.8 FIRE
livre	bleue	005.8 LEOR

livre	bleue	006 MARA
livre	bleue	116 BOUR
livre	bleue	133.3 BLAU
livre	bleue	133.4 SERV
livre	bleue	133.5 FUZE
livre	bleue	150.195 BOWL T.2
livre	bleue	150.195 BOWL T.3
livre	bleue	152.4 GOLE
livre	bleue	152.4 VINC
livre	bleue	152.41 ATTE
livre	bleue	152.48 ENVI

livre	bleue	153.1 SCHA
livre	bleue	155.4 POUS
livre	bleue	155.45 MALS
livre	bleue	155.643 LEMO
livre	bleue	155.646 SWIG
livre	bleue	158.1 LACR
livre	bleue	185 ARIS
livre	bleue	185 ARIS
livre	bleue	185 BRUN
livre	bleue	187 EPIC
livre	bleue	191 EMER
livre	bleue	193 HEGE
livre	bleue	193 NIET
livre	bleue	193 SCHO
livre	bleue	193 SCHO
livre	bleue	194 CAST
livre	bleue	194 CIOR
livre	bleue	194 DIDE
livre	bleue	194 JANK
livre	bleue	194 QUEN
livre	bleue	194 WEIL
livre	bleue	220.5 BIBL
livre	bleue	221.6 CHAR
livre	bleue	225.9 PAUL
livre	bleue	232.91 BICH
livre	bleue	255.9 EMMA
livre	bleue	255.971 THER
livre	bleue	262.13 ARTH
livre	bleue	270.2 AUGU
livre	bleue	292.08 CUSS
livre	bleue	296 LEBE
livre	bleue	297 KHAL
livre	bleue	297.1 CORA
livre	bleue	301 AREN
livre	bleue	302.2 MATT
livre	bleue	303.33 JOUL
livre	bleue	305.4 XINR
livre	bleue	306 BERN
livre	bleue	306.2 CANE
livre	bleue	306.6 ISLA
livre	bleue	306.7 BINA
livre	bleue	306.7 GRAF
livre	bleue	306.8 BAWI
livre	bleue	306.89 RECO
livre	bleue	307 BRUN
livre	bleue	316.1 ALBA
livre	bleue	320.941 ROYA
livre	bleue	323.1 CONV

livre	bleue	324 HABY
livre	bleue	324.2 BORE
livre	bleue	324.2 DUVE
livre	bleue	324.2 SULE
livre	bleue	324.2 YSMA
livre	bleue	324.244 03 KNAP
livre	bleue	324.7 VIE
livre	bleue	330 COMP
livre	bleue	330 DESC
livre	bleue	331.123 SAFA
livre	bleue	331.123 SAHN
livre	bleue	331.62 WALL
livre	bleue	331.702 AGEN
livre	bleue	332 TOER
livre	bleue	338.8 COMB
livre	bleue	340 DRUF
livre	bleue	340.02 REUS
livre	bleue	340.03 ASSO
livre	bleue	340.03 AURI
livre	bleue	340.03 BROM
livre	bleue	340.03 FONT
livre	bleue	340.09 BART
livre	bleue	340.09 BERT
livre	bleue	341 MART
livre	bleue	341 SINK
livre	bleue	341 VLAC
livre	bleue	341.242 4 BAUM
livre	bleue	341.242 4 ZARK
livre	bleue	341.481 DROI
livre	bleue	342 CHAM
livre	bleue	342 DEBB
livre	bleue	342 DROI
livre	bleue	342 DROI
livre	bleue	342 MASS
livre	bleue	342 PACT
livre	bleue	342 PORT
livre	bleue	342.009 BODI
livre	bleue	342.06 COSS
livre	bleue	342.06 JURI
livre	bleue	342.06 JURI
livre	bleue	342.06 TURP
livre	bleue	342.08 LEBR
livre	bleue	342.08 MORA
livre	bleue	343.02 PEIS
livre	bleue	343.099 FENO
livre	bleue	343.40 GRYN
livre	bleue	344.01 COEU
livre	bleue	344.01 DOLE

livre	bleue	344.01 MADO	livre	bleue	360 THEV
livre	bleue	344.01 SUPI	livre	bleue	361 THEV
livre	bleue	344.01 VIPR	livre	bleue	361.1 DJAO
livre	bleue	345 BERN	livre	bleue	361.6 BROS
livre	bleue	345 BORR	livre	bleue	361.61 BORD
livre	bleue	345 DESP	livre	bleue	362.1 SANI
livre	bleue	345 LEVA	livre	bleue	362.2 LIBE
livre	bleue	345 MATH	livre	bleue	362.4 HAMO
livre	bleue	345 RASS	livre	bleue	362.72 ASCH
livre	bleue	345 SOYE	livre	bleue	362.734 CHAL
livre	bleue	345.05 LARG	livre	bleue	363.3 FERR
livre	bleue	345.4 RENU	livre	bleue	364 LEVY
livre	bleue	346 CAPI	livre	bleue	364.1 FABR
livre	bleue	346 GUID	livre	bleue	364.1 SCEL
livre	bleue	346 RAYN	livre	bleue	364.15 DELO
livre	bleue	346.01 RENA	livre	bleue	364.15 GRAF
livre	bleue	346.01 WEIL	livre	bleue	364.2 WACQ
livre	bleue	346.012 CARB	livre	bleue	366.1 DEQU
livre	bleue	346.012 CONT	livre	bleue	370.9 MARR T.1
livre	bleue	346.012 DOUC	livre	bleue	370.9 MARR T.2
livre	bleue	346.015 BENA	livre	bleue	371.32 DELE
livre	bleue	346.02 AMEL	livre	bleue	371.32 PTOL
livre	bleue	346.02 DROI	livre	bleue	371.4 TREG
livre	bleue	346.02 FLOU T.2	livre	bleue	371.8 MILN
livre	bleue	346.02 RENA	livre	bleue	374.2 BOUT
livre	bleue	346.04 BUFF	livre	bleue	374.2 BRUN
livre	bleue	346.05 DIBO	livre	bleue	374.2 CENT
livre	bleue	346.05 GRIM	livre	bleue	374.2 CHEV
livre	bleue	346.05 MALA	livre	bleue	374.2 MASS
livre	bleue	346.05 MART	livre	bleue	374.2 MILL
livre	bleue	346.05 TAIT	livre	bleue	395.4 WOOD
livre	bleue	346.065 LEGA	livre	bleue	398.2 GAST
livre	bleue	346.07 MERL	livre	bleue	398.2 MORE
livre	bleue	347 AGIR	livre	bleue	398.2 MORE
livre	bleue	347 ANGI	livre	bleue	423 BALL
livre	bleue	347.01 ELEC	livre	bleue	425 SWAN
livre	bleue	347.07 VRAY	livre	bleue	428 ANDR
livre	bleue	348 CODE	livre	bleue	428 TOTA
livre	bleue	348 CODE	livre	bleue	428 TRAI
livre	bleue	348 CODE	livre	bleue	455 ULYS
livre	bleue	348 CODE	livre	bleue	463 MOUF
livre	bleue	351.076 BARN	livre	bleue	465 MARI
livre	bleue	351.076 DUHA	livre	bleue	469 ARAU
livre	bleue	351.076 EPRE	livre	bleue	491.85 KUSZ
livre	bleue	351.076 MARC	livre	bleue	492.7 GUID
livre	bleue	351.076 THIE	encyclopédie	bleue	503 NATU T.2
livre	bleue	355 FORR	livre	bleue	577 BOUR
livre	bleue	358 NOUV	livre	bleue	581.944 COEN

livre	bleue	591 OLSE
livre	bleue	591.568 MUST
livre	bleue	593 BOUC
livre	bleue	594 GORD
livre	bleue	594 GORD
livre	bleue	597.96 GRUB
livre	bleue	598 DEJO
livre	bleue	598 DEJO
livre	bleue	598 WALT
livre	bleue	598 ZUBE
livre	bleue	598.8 MADG
livre	bleue	599.9 PICQ
livre	bleue	609 GISC
livre	bleue	609 LIVR
livre	bleue	609 LIVR
livre	bleue	612 ANAT
livre	bleue	612 ANAT
livre	bleue	612.6 TORD
livre	bleue	612.62 DUPI
livre	bleue	612.67 BERN
livre	bleue	612.67 ROBE
livre	bleue	612.82 CERV
livre	bleue	613 PLEI
livre	bleue	613.04 JAEG
livre	bleue	613.2 RULL
livre	bleue	613.79 MULL
livre	bleue	614 QUID
livre	bleue	615.1 GIRO
livre	bleue	615.32 AUDR
livre	bleue	615.32 BENA
livre	bleue	615.32 BORR
livre	bleue	615.32 LIEU
livre	bleue	615.32 MULO
livre	bleue	615.32 PELT
livre	bleue	615.32 PLIN
livre	bleue	615.36 JAEG
livre	bleue	615.5 DURJ
livre	bleue	615.5 NATH
livre	bleue	615.532 SALV
livre	bleue	616.5 COUS
livre	bleue	616.852 BREM
livre	bleue	616.852 CHAB
livre	bleue	616.852 FORU
livre	bleue	616.89 GHIS
livre	bleue	616.98 POLL
livre	bleue	617.564 PAIL
livre	bleue	617.9 VELT
livre	bleue	618.92 BACU

livre	bleue	619 BOUS
livre	bleue	621.2 DUFO
livre	bleue	623.44 TUDE
livre	bleue	623.82 LERG
livre	bleue	625.2 DESC
livre	bleue	625.42 TRIC
livre	bleue	629.1 CARL
livre	bleue	629.1 CARL
livre	bleue	629.22 HENS
livre	bleue	629.22 LEWI
livre	bleue	629.22 PUIB
livre	bleue	629.22 PUIB
livre	bleue	634 DARR
livre	bleue	634 DELB
livre	bleue	634 SMIT
livre	bleue	634.9 TIME
livre	bleue	635 GENE
livre	bleue	635.7 ARVY
livre	bleue	636.932 GAHE
livre	bleue	638.1 ALPH
livre	jaune	641.35 BARD
livre	jaune	641.35 SCOT
livre	bleue	652 SALL
livre	bleue	658.8 LEND
livre	bleue	676.22 DAWS
livre	bleue	677.2 CAHS
livre	bleue	696 LONG
livre	bleue	782 BARB LV
LP	rouge	820 CORN
livre	bleue	840 RENO LV
livre	bleue	944.05 BONA LV
livre	rouge	L 820 DAIL
livre	bleue	L 820 GUTE LV
livre	bleue	L 840 BEIG LV
livre	bleue	L 840 MILO LV
livre	bleue	L 840 PENN LV
livre	bleue	L 840 SIGN LV
livre	bleue	L 840 VLER LV
livre	bleue	L 850 MESS LV
livre	bleue	L 869 GONC LV
livre	bleue	L 891.7 BERB LV
livre	bleue	LP 839.8 STAA LV
livre	bleue	LP 840 EXBR LV
livre	bleue	LP 840 GABO LV
périodique	kiosque	samedi 10/07/04
usuel	verte	U 340.03 ASSO
livre	bleue	U 443 BERT
livre	bleue	U 609 GISC

CD	rouge	3
CD	rouge	3
CD	rouge	3
CD	rouge	3
livre	rouge	3 TAI
livre	rouge	3
CD	rouge	3
CD	rouge	3.01
CD	rouge	3.02
CD	rouge	3.02
CD	rouge	3.11
CD	rouge	3.11
CD	rouge	3.11
CD	rouge	3.11
CD	rouge	3.31
CD	rouge	3.31

CD	rouge	3.37
CD	rouge	3.74
CD	rouge	3.74
CD	rouge	4.50
CD	rouge	4.60
CD	rouge	5.12
livre	rouge	5.2
CD	rouge	5.20
CD	rouge	5.20
CD	rouge	5.20
CD	rouge	5.21
CD	rouge	5.30
CD	rouge	5.72
CD	rouge	6.20
CD	rouge	6.20

SALLE ROUGE - LITTERATURE		
Type de document	Salle de provenance	Cote Dewey
livre	rouge	052 REG
livre	rouge	2 A (ALL)
livre	bleue	230 GIRA
livre	bleue	371.4 AZOU
livre	bleue	371.4 BLAI
livre	bleue	371.4 SALT
livre	bleue	371.4 WOLS
livre	rouge	417.7 WALT
livre	rouge	425 THEO
livre	rouge	425 THEO
livre	rouge	427.09 CHIF
livre	rouge	428 ARIE
livre	rouge	428.02 BACQ
livre	rouge	428.02 DIXS
livre	rouge	428.02 TUPI
livre	rouge	438 MARC
livre	rouge	455 MARI
livre	rouge	463.4 VIDA
livre	rouge	465 GRIS
livre	rouge	465 SCHE
livre	rouge	468.02 SAUV
livre	rouge	468.02 SAUV
CD	rouge	611 RAI
CD	rouge	614 BOT

livre	rouge	809.3 THIE
livre	rouge	809.4 ZAGD
livre	rouge	840 SINO
livre	rouge	840 SINO
BD	jeunesse	BD ARIA
BD	jeunesse	BD GARU
BD		BD MARG
BD	rouge	BD MITT
BD		BD ROUF
livre	rouge	L 449.96 ASSA
livre	rouge	L 809.914 PEYR
livre	rouge	L 809.93 BOYE
livre	rouge	L 809.933 HARR
livre	rouge	L 820 BALL
livre	rouge	L 820 BANK
livre	rouge	L 820 CAMP
livre	rouge	L 820 CHAT
livre	rouge	L 820 COET
livre	rouge	L 820 COLL
livre	rouge	L 820 COMP
livre	rouge	L 820 HAMM
livre	rouge	L 820 HILL
livre	rouge	L 820 LIEB
livre	rouge	L 820 MAAS
livre	rouge	L 820 NIN
livre	rouge	L 820 ORWE
livre	rouge	L 820 PARK

livre	rouge	L 820 PRIC
livre	rouge	L 820 ROVI
livre	rouge	L 820 SEGA
livre	rouge	L 820 SING
livre	rouge	L 820 WEST
livre	rouge	L 830 BOLL
livre	rouge	L 830 BOLL
livre	rouge	L 830 BREC
livre	rouge	L 840 ALGO
livre	rouge	L 840 ARTA
livre	rouge	L 840 BAIL
livre	rouge	L 840 BARB
livre	rouge	L 840 BAYE
livre	rouge	L 840 BECH
livre	rouge	L 840 BORD
livre	rouge	L 840 BOUJ
livre	rouge	L 840 BRUC
livre	rouge	L 840 CABI
livre	rouge	L 840 CARC
livre	rouge	L 840 CAVA
livre	rouge	L 840 CAVA
livre	rouge	L 840 CHAB
livre	rouge	L 840 COLU
livre	rouge	L 840 DANI
livre	rouge	L 840 DIDE
livre	rouge	L 840 DJIA
livre	rouge	L 840 DORG
livre	rouge	L 840 DREV
livre	rouge	L 840 GALL
livre	rouge	L 840 GARY
livre	rouge	L 840 GARY
livre	rouge	L 840 GARY
livre	rouge	L 840 GAZI
livre	rouge	L 840 HANS
livre	rouge	L 840 LAFF
livre	rouge	L 840 MALA
livre	rouge	L 840 MALL
livre	rouge	L 840 MICH
livre	rouge	L 840 POIV
livre	rouge	L 840 RETI
livre	rouge	L 840 SAGA
livre	rouge	L 840 SAGA
livre	rouge	L 840 SAGA
livre	rouge	L 840 SEIG
livre	rouge	L 840 STET
livre	rouge	L 840 STIL
livre	rouge	L 840 SUFF
livre	rouge	L 840 WOLF

livre	rouge	L 840 YOUR
livre	rouge	L 847 MAUR
livre	rouge	L 860 GARC
livre	rouge	L 860 LULL
livre	rouge	L 860 SEPU
livre	rouge	L 860 VARG
livre	rouge	L 891.7 DOUD
livre	rouge	L 891.7 POU
livre	rouge	L 891.9 KADA
livre	rouge	L 892.7 GIBR
livre	rouge	L 893 MFOM
livre	rouge	L 895.1 MIAN
livre	rouge	L 895.1 MO
livre	rouge	LP 820 ABLO
livre	rouge	LP 820 ANTH
livre	rouge	LP 820 CHOP
livre	rouge	LP 820 CONN
livre	rouge	LP 820 LYON
livre	rouge	LP 820 WENT
livre	rouge	LP 840 DAEN
livre	rouge	LP 840 DANT
livre	rouge	LP 840 LECO
livre	rouge	LP 840 MATH
livre	rouge	LP 840 VARG
livre	rouge	LSF 840 ANTH
livre	rouge	LSF 840 BRUS
livre	rouge	P 840 BAUD
livre	rouge	P 895.6 HAIK
magazine	kiosque	
magazine	kiosque	